

TENDANT LA MAIN AU FRONT POLISARIO

WASHINGTON ACHÈVE LES ILLUSIONS MAROCAINES

Page 24

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8605 JEUDI 1er OCTOBRE 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

ANP

Chanegriha place l'humain au premier plan

Page 3

LOI DE FINANCES 2027

L'ÉTAT MAINTIENT LE CAP SOCIAL ET PRODUCTIF

L'avant-projet de loi de finances (APLF) pour 2027 a été, hier, au centre de la réunion du gouvernement, lors de laquelle les grandes lignes ont été examinées. Il s'agit de la consolidation de la croissance économique, de l'accélération de la diversification de l'économie nationale et du soutien à l'investissement productif, ainsi que de la préservation du pouvoir d'achat, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. L'avant-projet de loi sera soumis au prochain Conseil des ministres pour adoption.

Page 2



ÉLECTIONS LOCALES

L'ANIE exige neutralité et objectivité

Page 2

PRÉVENTION DES INONDATIONS

Plus de 860 sites à risque sous haute surveillance

Page 6

HADJ 2027

Les pèlerins invités à s'acquitter des frais

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

ELECTIONS LOCALES

L'ANIE exige neutralité et objectivité

A deux mois du scrutin du 28 novembre, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Saâd Arous, a appelé, hier, les coordinateurs de wilaya et communaux à faire de la neutralité, de l'indépendance et de l'objectivité les principes directeurs de leur action, à l'occasion du quatrième rendez-vous régional consacré aux élections des membres des Assemblées populaires communales et de wilaya.



Saâd Arous.

Lors de cette rencontre, Arous a déclaré que ce processus électoral s'inscrit dans le cadre des « efforts visant à consolider l'Etat de droit et renforcer les institutions démocratiques, en concrétisation de la volonté du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, d'édifier des institutions fortes, efficaces, respectueuses de la Constitution et répondant aux aspirations des citoyens », plaçant la neutralité et l'égalité de traitement au centre des priorités de la des structures locales de l'Autorité. Appelant les coordinateurs à faire preuve, en permanence, de « neutralité, d'indépendance et d'objectivité » et à traiter « tous les intervenants et acteurs sur un pied d'égalité ». Le président de l'ANIE a également affirmé que « la prochaine étape exige des coordinateurs de wilaya et communaux qu'ils fassent de la présence sur le terrain, du suivi quotidien, de la communication permanente et de l'anticipation dans le traitement des préoccupations une méthode constante dans l'accomplissement de leurs missions ».

Toutefois il a tenu à préciser que l'efficacité du dispositif électoral ne saurait être appréciée uniquement à travers le nombre de structures installées ou les instructions qui leur sont transmises. Relevant que « la réalité ne se mesure pas au nombre de structures installées ou aux instructions données, mais à la capacité de ces structures à accomplir leurs missions avec efficacité et discipline ». Cette capacité devrait notamment permettre aux représentants locaux de faire face aux différentes situations susceptibles de surgir tout au long du processus électoral, « conformément à la loi et dans le cadre des prérogatives accordées à chaque niveau ».

Le président de l'ANIE a ainsi mit en avant l'importance d'anticiper les difficultés plutôt que de les gérer tardivement. La rapidité dans la remontée des préoccupations et la fiabilité de l'information constituent, dans ce cadre, des exigences centrales.

Le coordinateur communal occupe une place particulière dans ce dispositif, a assuré Arous en soulignant qu'« il est la vitrine de terrain directe de l'Autorité indépendante. Il doit être précis dans la transmission de l'information, rapide dans la remontée des préoccupations et pondéré dans le traitement des différentes situations ». Cette exigence de proximité s'accompagne d'une responsabilité accrue dans la protection du libre choix de l'électeur. Le président de l'ANIE a rappelé que le citoyen devait pouvoir exercer son droit dans « la liberté et la sérénité », sans pression ni influence. « L'électeur est au centre du processus électoral. Notre mission à tous est de réunir les conditions lui permettant d'exercer son droit, loin de toute forme de pression ou d'influence et dans un cadre de neutralité et de transparence », a-t-il souligné.

PAS D'INTERPRÉTATION EN DEHORS DE LA LOI

Autre point mis en avant lors de cette rencontre : l'uniformité dans l'application des règles électorales. Arous a appelé les structures locales à adopter une véritable « culture de l'anticipation » et à veiller à ce que l'information circule au moment opportun. Sur ce point, son message a été particulièrement explicite : « Il n'y a pas de place dans le travail électoral pour l'interprétation en dehors de la loi, ni pour une application sélective des textes, ni pour une différence dans l'application des procédures d'une région à une autre. »

La préparation du scrutin repose également sur une coordination étroite entre les différentes institutions concernées. Arous a rappelé que « l'opération électorale est, par nature, un travail institutionnel complexe dans lequel interviennent plusieurs parties et qui ne peut réussir par l'effort isolé d'une seule institution ».

L'ANIE entend ainsi consolider une approche fondée sur « la coordination, la concertation et la complémentarité » avec les différents secteurs, organismes et institutions, chacun dans les limites de ses compétences. Le président de l'Autorité a salué, dans ce cadre, le niveau de coordination avec les services du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, ainsi qu'avec les autorités locales et les services publics. Cette coordination concerne notamment les volets organisationnels, logistiques, matériels et humains nécessaires au bon déroulement du processus électoral.

La Justice figure aussi parmi les partenaires institutionnels cités par Arous, qui a insisté sur l'importance d'une coordination permanente avec le secteur, notamment pour garantir le respect des dispositions légales et réglementaires et contribuer à la consolidation de « l'État de droit et des institutions ».

A l'approche du scrutin du 28 novembre, l'ANIE entend ainsi donner davantage de poids à ses structures locales. Pour Arous, la prochaine étape devra se traduire par « un travail plus organisé, davantage de communication et une plus grande responsabilité dans la prise d'initiative », avec une même exigence celle d'agir dans le strict respect de la loi et garantir à l'électeur les conditions nécessaires à l'exercice libre de son choix.

Sihem Bounabi

HAUT CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE NATIONALE À L'ÉTRANGER

Une passerelle au service du savoir

LE TRANSFERT des connaissances et des nouvelles technologies vers l'Algérie, dans un esprit de collaboration collective avec les compétences universitaires locales, est l'axe nodal mis en relief, hier, par le Pr Malika Aïd-Boudries, chercheuse et professeure à l'université américaine Harvard, membre du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, installé récemment par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Le Pr Malika Aïd-Boudries a détaillé sa conception du travail au sein de la nouvelle instance mais surtout les perspectives de collaboration qu'elle entrevoit avec les scientifiques et les étudiants établis en Algérie, dans une intervention sur les ondes de la Radio algérienne. De l'avis de la chercheuse, l'enjeu principal consiste surtout à créer des passerelles entre les compétences algériennes établies à l'étranger et celles qui évoluent dans les universités et les laboratoires nationaux. « Les étudiants et les chercheurs locaux vont bénéficier des expériences scientifiques qui ne sont pas nécessairement présentes en Algérie », a-t-elle expliqué, insistant sur la nécessité impérieuse de « collaborer », puisque « les potentialités énormes » ne manquent pas en Algérie.

Pour Malika Aïd-Boudries, la première caractéristique de ce Conseil réside, bel et bien, dans son caractère multidisciplinaire. Les membres, issus de spécialités différentes, devront, selon ses termes, travailler dans leurs domaines d'expertise respectifs, tout en privilégiant avant tout une démarche collective. « Le groupe est multidisciplinaire. Chacun de nous va agir dans son domaine d'expertise, mais pas individuellement », a-t-elle fait savoir. « On va créer des sous-comités, certains travaillant sur des sujets proches, des thématiques qui ont une certaine synergie », a précisé la chercheuse. L'objectif affiché est, selon elle, de favoriser la collaboration entre les différentes spécialités et de permettre, à terme, au Conseil de mobiliser ses compétences de manière coordonnée.

Dans cette démarche, Malika Aïd-Boudries a particulièrement mis l'accent sur le partage des connaissances et la transmission des savoir-faire. Elle évoque « des workshops », des formations et « des sessions de training » destinés aussi bien aux étudiants qu'aux chercheurs algériens au niveau local. A ce titre, « on forme les étudiants ou les chercheurs sur certaines technologies nouvelles qui ne sont pas présentes en Algérie », a-t-elle insisté. C'est précisément dans son propre domaine que la chercheuse voit un champ de coopération particulièrement important. Spécialiste de la génomique et de la bio-informatique, elle est d'avis que ces disciplines constituent encore un domaine nouveau pour l'Algérie et que l'expertise acquise à l'étranger peut contribuer à leur développement dans le pays.

Cette volonté de coopération s'inscrit dans les missions assignées au Haut Conseil par le décret présidentiel n° 26-293 du 7 septembre 2026. Le texte fondateur de l'instance lui assigne notamment pour mission de contribuer à la participation des compétences scientifiques algériennes établies à l'étranger, de proposer des mécanismes durables pour les relier au système national d'enseignement supérieur, de recherche scientifique et d'innovation, ainsi que de favoriser l'échange des connaissances et des expériences dans les technologies avancées.

Malika Aïd-Boudries figure parmi les 27 experts scientifiques dont les noms ont été rendus publics à l'occasion de la première session officielle du Conseil. La liste comprend des compétences algériennes reconnues dans des domaines aussi variés que le génie biomédical, les sciences des matériaux, l'intelligence artificielle (IA), l'informatique, la physique, la médecine ou encore l'immunologie.

A l'aune de ses déclarations, la chercheuse de Harvard voit dans les échanges avec les étudiants et chercheurs locaux un moyen de faire circuler des technologies et des expériences scientifiques qui peuvent contribuer à l'émergence de nouvelles spécialités.

Khalil Aouir

ANP

Chanegriha place l'humain au premier plan

Le général d'armée, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), Saïd Chanegriha, a mis en avant, hier, l'importance accordée par le haut commandement au facteur humain, considéré comme le socle de la cohésion, de la disponibilité et de la force de l'ANP.



Said Chanegriha.

Le général d'armée Chanegriha, a posé le constat que « la disponibilité et la compétence combative du militaire sont étroitement liées à ses conditions sociales et de vie », lors de son intervention au Club national de l'armée, à Béni Messous. Présidant une réunion de travail avec les cadres et personnels de la Direction des services sociaux du ministère de la Défense nationale, il a appelé à poursuivre l'amélioration de la prise en charge sociale des personnels, considérée comme un « investissement stratégique » dans le facteur humain.

Le chef d'état-major a également assuré que les conditions dans lesquelles évolue le militaire ont une incidence directe sur son engagement et sa disponibilité. « Quand le combattant sent qu'il fait l'objet de soins et d'attention, son sentiment se transforme automatiquement en un puissant stimulant et une forte motivation pour consentir davantage d'efforts dans l'accomplissement de ses missions de préparation et de combat, aussi difficiles soient-elles », a-t-il expliqué.

Cette approche confère une place particulière aux services sociaux dans l'accompagnement des personnels de l'ANP. Le logement, la prise en charge sanitaire et les structures d'accueil offrant des prestations de qualité constituent, selon le général d'armée, des éléments qui participent aux conditions de vie du militaire et, par conséquent, à son engagement dans ses missions.

Le général d'armée a ainsi souligné que « la prise en charge sociale sous ses différentes formes, qu'il s'agisse du logement, des soins de santé ou des structures d'accueil offrant des services de qualité, n'est pas un service secondaire, mais un investissement stratégique dans le facteur humain, qui constitue la colonne vertébrale de notre institution militaire ».

La rencontre a été suivie, par visioconférence, par les cadres et personnels de la Direction des services sociaux exerçant au niveau de ses structures dans les six régions militaires. Elle a permis de faire le point sur l'évolution du dispositif social de l'ANP ainsi que sur les perspectives de son développement.

DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES SOCIALES

Le général Chanegriha a, dans ce cadre, rappelé les réalisations enregistrées ces dernières années dans le secteur des services sociaux, en particulier la réalisation de nouvelles infrastructures à caractère moderne. Il a relevé que ces avancées traduisent la volonté de la haute hiérarchie de poursuivre le développement de ce secteur et de répondre aux besoins des personnels.

Déclarant que « ce qui a été concrétisé sur le terrain, au cours des dernières années, au niveau du secteur des services sociaux, constitue l'un des témoignages vivants de la ferme volonté qui nous anime au sein de l'ANP, sous la conduite de Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, d'atteindre les objectifs fixés dans ce domaine ».

Le chef d'état-major a toutefois tenu à mettre en avant un autre facteur, en l'occurrence les compétences chargées de faire fonctionner ces infrastructures, soutenant que l'investissement matériel doit être accompagné d'un effort sur les ressources humaines, afin de garantir la qualité des prestations fournies. Affirmant qu'« une infrastructure, aussi moderne et prestigieuse soit-elle, ne pourra remplir convenablement sa mission que grâce à une ressource humaine compétente et dévouée», il a souligné l'importance de la qualification et de l'engagement des personnels chargés de la gestion des structures sociales.

SUIVI RIGOUREUX DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT

Il convient de noter que le directeur par intérim de la Direction des services sociaux avait présenté un exposé consacré à l'état d'avancement du plan de développement de la structure. Cette présentation a également porté sur les projets futurs envisagés au niveau des différentes structures sociales de l'ANP, l'objectif étant, notamment, de poursuivre la modernisation du dispositif existant et d'améliorer les méthodes de gestion et de fonctionnement des structures relevant de la Direction des services sociaux. Le général d'armée a ensuite écouté les interventions des cadres et personnels de la direction, lesquels ont exposé leurs préoccupations et les différents aspects liés à l'activité des structures sociales. A l'issue de ces échanges, il leur a donné une série d'instructions et de recommandations portant principalement sur l'amélioration des performances et le développement des méthodes de travail.

La qualité du service constitue ainsi un axe central des orientations données lors de cette réunion. La hiérarchie militaire entend, à travers le développement des infrastructures et la qualification des ressources humaines, renforcer les conditions de prise en charge des personnels de l'ANP. Cette rencontre s'inscrit dans la démarche de communication adoptée par le général d'armée Chanegriha avec les différentes composantes de l'ANP. Elle vise à assurer un suivi direct des structures concernées et à accompagner leur évolution, notamment dans le domaine des services destinés aux personnels. C'est dans cet esprit qu'au-delà des infrastructures et des prestations, le message porté par le chef d'état-major est centré sur la place du facteur humain dans l'institution militaire. Une prise en charge sociale adaptée doit contribuer, selon cette orientation, à créer les conditions permettant au militaire de se consacrer pleinement à ses missions.

Sihem Bounabi

LUTTE ANTITERRORISTE

Arrestation de quatre éléments de soutien en une semaine

QUATRE ÉLÉMENTS de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans différentes opérations à travers le territoire national, durant la période allant du 23 au 29 septembre courant, a indiqué, hier, un bilan opérationnel de l'ANP.

«Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont exécuté, durant la période allant du 23 au 29 septembre 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tout le territoire national», précise la même source.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont arrêté (4) éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations». «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'Armée Nationale Populaire ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, (42) narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de (4) quintaux et (91) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que (609.661) comprimés psychotropes ont été saisis, et ce, lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires». «A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et Illizi, des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont arrêté (113) individus et saisi (31) véhicules, (123) groupes électrogènes, (86) marteaux piqueurs et des quantités de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite. De même, (9) autres individus ont été appréhendés et deux (2) pistolets mitrailleurs, (6) fusils de chasse, (25.580) litres de carburants, (16) quintaux de tabacs, ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes», ajoute le communiqué.

« Par ailleurs, les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de (138) individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que (622) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national», conclut le communiqué.

S. N.

ALGÉRIE - AUTRICHE

Discussions sur la coopération dans les hydrocarbures

LE MINISTRE d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, s'est entretenu, hier, avec le ministre fédéral de l'Économie, de l'Énergie et du Tourisme, Wolfgang Hattmannsdorfer, avec lequel la coopération dans le secteur des hydrocarbures a été passée en revue. Dans ce cadre, le ministre autrichien a fait savoir que les entreprises de son pays activant dans le domaine des hydrocarbures souhaitent renforcer leur présence en Algérie.

La rencontre entre Arkab et le ministre autrichien, tenue à Alger au siège du ministère, a été consacrée notamment aux opportunités de renforcement de la coopération dans le domaine des hydrocarbures, selon un communiqué du département ministériel en question, qui relève que ce secteur est considéré comme «l'un des axes importants des relations économiques entre les deux pays».

Les discussions qui se sont déroulées en présence de l'ambassadeur de la République d'Autriche en Algérie, du président-directeur général du groupe Sonatrach, Noureddine Daoudi, du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Amine Remini, ainsi que de plusieurs responsables et cadres du secteur et de représentants d'entreprises autrichiennes, ont également abordé les moyens de développer la coopération dans le domaine du gaz naturel.

Il a également été question des opportunités de coopération dans les domaines liés à la réduction des émissions et à la diminution de l'empreinte carbone, ainsi que du développement et de l'utilisation plus efficace du gaz, de la formation et de la recherche appliquée et du développement des compétences, en plus du développement de la production locale, du renforcement des capacités nationales et de la création de valeur ajoutée en Algérie. À cette occasion, Arkab a souligné la disposition du secteur des hydrocarbures à continuer d'accompagner les entreprises autrichiennes souhaitant développer leurs activités et investissements en Algérie, et à fournir les conditions favorables pour concrétiser des partenariats mutuellement bénéfiques, notamment dans les domaines de la technologie, de l'ingénierie, des services, des solutions industrielles, de la formation et du transfert de compétences.

De son côté, le ministre fédéral autrichien a salué la place qu'occupe l'Algérie en tant que partenaire énergétique important et fiable. Il a par ailleurs exprimé l'intérêt des entreprises autrichiennes à renforcer leur présence sur le marché algérien et à explorer de nouvelles opportunités de coopération et d'investissement, notamment dans le secteur des hydrocarbures et les technologies connexes, selon la même source.

Arkab et son hôte ont souligné «l'importance des relations algéro-autrichiennes ainsi que la volonté commune de continuer à renforcer la coopération et à développer un partenariat équilibré et durable, dans l'intérêt des deux pays et de leurs peuples amis», a conclu le ministère.

Il convient de noter la visite du ministre autrichien en Algérie intervient dans le cadre de la tenue de la rencontre sur l'avancement du projet SoutH2 Corridor, destiné à acheminer de l'hydrogène renouvelable produit en Afrique du Nord vers plusieurs marchés européens. Un projet dont lequel l'Autriche est partie prenante, aux côtés de l'Algérie, l'Allemagne, l'Italie ainsi que la Tunisie.

Hamid B.

L'ENSA SIGNE UN ACCORD AVEC L'ONM

Lancement d'un projet de station météorologique et climatique

Devant la nécessité de prendre en compte le facteur climat dans l'élaboration des stratégies nationales de prévision afin d'améliorer les rendements agricoles, l'Ecole nationale supérieure d'agronomie (ENSA) a franchi une étape importante, à travers le lancement d'un projet de réalisation d'une station météorologique et climatique automatique au sein de l'Ecole, en coordination avec l'Office national de la météorologie (ONM).

Un accord de coopération et de partenariat entre l'ENSA et l'ONM a été signé mardi après-midi entre les deux établissements, représentés par le directeur de l'Ecole nationale supérieure d'agronomie, Tarik Hartani, et le directeur de l'exploitation de l'Office national de la météorologie, Sidi Ahmed Hammadi.

«Dans le cadre du développement des infrastructures de l'Ecole nationale supérieure d'agronomie et du renforcement de ses équipements pédagogiques afin de répondre aux évolutions que connaît le domaine des sciences agronomiques, notamment dans le contexte des changements climatiques et de leurs répercussions sur la production agricole, un accord de coopération et de partenariat stratégique a été signé entre les deux parties», a indiqué hier l'ENSA dans un communiqué. Elle a ajouté que le lancement de ce projet de réalisation d'une station météorologique et climatique automatique sera réalisé au sein même de l'Ecole, comme stipulé dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de l'accord. Le site d'implantation a été choisi et un plan d'action approprié a été défini afin d'entamer le projet, en coordination technique entre les deux parties.


Une étape importante.

Une station météorologique et climatique dédiée à l'agriculture permet, notons-le, de collecter des données microclimatiques locales pour optimiser l'irrigation, prévenir le gel et surtout adapter les cultures. L'adaptation des stratégies agricoles constituent, en effet, une nécessité absolue.

C'est d'ailleurs ce qu'a souligné le directeur de l'ENSA. Signalant le fait que l'établissement avait été retenu par la Banque islamique de développement (BID) parmi les centres d'excellence, M. Hartani a insisté sur l'importance de prendre en compte le facteur climatique dans l'élaboration des stratégies nationales de prévision, afin d'améliorer les rendements agricoles. A titre d'exemple, le rendement des céréales, qui se situe actuellement entre 12 et 15 quintaux par hectare, pourrait être porté à 20 à 25 quintaux par hectare. Il a, à cet égard, salué les travaux menés par les chercheurs de l'Ecole pour développer de nouvelles variétés de céréales résistantes aux changements climatiques.

Le directeur adjoint chargé des systèmes d'information, de la communication et des relations extérieures, Abdelkader Laribi, a évoqué, de son côté, la possibilité de participer à des projets de recherche internationaux, à l'instar du programme de recherche en Méditerranée PRIMA et du programme européen Horizon Europe.

Le directeur de l'exploitation de l'ONM a, pour sa part, indiqué que l'Ecole nationale supérieure d'agronomie avait été choisie comme partenaire dans le cadre du programme «Vers une gestion agricole intelligente», mené en coopération avec la Banque islamique de développement. Selon la même source, la cérémonie, qui s'est déroulée en présence des cadres administratifs et techniques de l'Office, ainsi que des cadres académiques, des enseignants et des cadres administratifs et techniques de l'ENSA, a permis d'échanger sur les problématiques liées à l'impact du climat et des changements climatiques sur l'agriculture en général, notamment en matière de choix des cultures et des sols adaptés. Les deux parties sont également convenues de faciliter l'accès conjoint aux publications scientifiques ainsi qu'aux publications relevant de l'intérêt général. Elles ont notamment mis en avant l'importance d'une publication récemment élaborée à la demande du ministère de l'Agriculture, intitulée «Scénarios futurs, climat et impacts sur l'agriculture».

Lilia Ait Akli

AAPI – CONSEIL D'AFFAIRES ALGERO-RUSSE

Un programme commun pour stimuler les investissements

LE RENFORCEMENT des investissements et des partenariats économiques entre l'Algérie et la Russie a été au centre d'une rencontre tenue par visioconférence entre le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, et le président du Conseil d'affaires algéro-russe, Ahmed Azimov, en présence de l'ambassadeur d'Algérie en Russie, Toufik Djouamaa.

Les échanges ont notamment porté sur la mise en place d'un programme de travail commun destiné à mieux faire connaître les opportunités et les atouts de l'Algérie en matière d'investissement, tout en renforçant la coordination entre l'AAPI et le secteur des affaires russe, et ce, dans l'objectif est de favoriser l'attraction de nouveaux investissements et la concrétisation de projets à valeur ajoutée.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre du suivi des recommandations de la 13e session de la Commission mixte algéro-russe, tenue à Moscou du 24 au 26 juin 2026, avec pour objectif de renforcer la coopération économique et de stimuler les investissements. Dans ce cadre, les deux parties ont également abordé les préparatifs d'une «Journée de l'Algérie», qui sera organisée en marge du Sommet Russie-Afrique et du forum économique associé, prévus fin octobre à Moscou.

Cette rencontre constitue une occasion de présenter aux opérateurs russes les opportunités d'investissement offertes par le marché algérien, a indiqué l'agence dans un communiqué.

À cette occasion, Rekkache a présenté les principaux secteurs offrant des opportunités d'investissement, notamment l'agriculture, l'énergie et les énergies renouvelables, l'industrie et les industries de transformation, ainsi que l'industrie pharmaceutique et les dispositifs médicaux. Il a également réaffirmé la disponibilité de l'AAPI à accompagner les investisseurs et à faciliter la concrétisation de leurs projets.

De son côté, Azimov a souligné l'intérêt des entreprises russes pour les opportunités d'investissement en Algérie, mettant en avant l'importance du transfert de technologies et de l'échange d'expertises. Il a, à ce titre, assuré que le Conseil d'affaires algéro-russe était disposé à contribuer à la promotion des opportunités d'investissement en Algérie et à encourager les partenariats entre les entreprises des deux pays.

Les travaux de la Commission mixte algéro-russe tenue en juin dernier ont connu la signature du procès-verbal par le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et le vice-Premier ministre russe, Dmitry Patrushev. La session avait également débouché sur la signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente visant à élargir la coopération bilatérale à différents secteurs. Parmi les principaux textes figuraient un accord sur la coopération et l'assistance mutuelle en matière douanière, ainsi que des mémorandums portant notamment sur le tourisme, l'inspection du travail et la promotion de l'emploi. La coopération avait par ailleurs été renforcée dans le secteur pharmaceutique, à travers un mémorandum entre l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) et son homologue russe, notamment dans le domaine de l'inspection pharmaceutique.

D'autres textes avaient porté sur la conservation et la restauration du patrimoine culturel, ainsi que sur le développement des échanges scientifiques entre l'Académie algérienne des sciences et des technologies et l'Académie des sciences de Russie.

Rim Boukhari

POUVOIR D'ACHAT, CROISSANCE ET DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUES

LES CONTOURS DE LA LOI DE FINANCES 2027

L'avant-projet de loi de finances (APLF) pour 2027 a été, hier, au centre de la réunion du gouvernement, lors de laquelle les grandes lignes ont été examinées. Il s'agit de la consolidation de la croissance économique, de l'accélération de la diversification de l'économie nationale et du soutien à l'investissement productif, ainsi que de la préservation du pouvoir d'achat, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. L'avant-projet de loi sera soumis au prochain Conseil des ministres pour adoption, selon un communiqué des services du Premier ministère.



Consolidation de la croissance économique.

Après une présentation d'une communication sur le bilan de mise en œuvre des décisions prises par le président de la République lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, la réunion du gouvernement, présidée par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a été consacrée à l'avant-projet de loi de finances pour 2027.

A travers cet avant-projet, le gouvernement entend poursuivre la mise en œuvre des hautes orientations du président de la République, en consacrant une approche fondée sur «la consolidation de la croissance économique», «l'accélération de la diversification de l'économie nationale» et «le soutien à l'investissement productif», ainsi que «la préservation du pouvoir d'achat et le renforcement de la cohésion sociale», est-il précisé dans le même communiqué.

Cet avant-projet de loi met ainsi en avant la poursuite et le renforcement du soutien à l'investissement productif et à la réalisation des projets structurants, en privilégiant les opérations à fort impact sur le développement économique et social, le renforcement du maillage infrastructurel national, l'amélioration de l'aménagement du territoire et la réduction des coûts logistiques, est-il ajouté de même source.

La réunion du gouvernement a également mis en avant les mesures destinées à améliorer le climat de l'investissement et renforcer l'accompagnement des opérateurs économiques, prévues dans le texte de loi de finances 2027.

Cela, notamment à travers la mise en service du Guichet unique de l'investissement, approuvé par le président de la République et pour lequel un décret est en préparation, l'accélération de la modernisation de l'administration et l'amélioration de la mobilisation des ressources publiques, à travers la simplification des procédures, le renforcement de la conformité fiscale et la poursuite de la transformation numérique de l'administration.

Sur le volet social, l'APLF 2027 réitère un principe fondamental de l'Etat, celui du maintien du caractère social de l'Etat. L'avant-projet de loi a, en effet, mis l'accent sur la préservation et le soutien du pouvoir d'achat. «L'avant-projet traduit la volonté de poursuivre les efforts de préservation du pouvoir d'achat et de prise en charge des besoins sociaux», a souligné dans le même texte. Ce dernier précise que cela devrait être réalisé à travers «la consolidation des mécanismes de soutien» et «la poursuite des programmes publics dans les secteurs prioritaires», notamment l'éducation, la santé, l'habitat et les infrastructures.

L'avant-projet de loi de finances pour l'exercice 2027 sera soumis au prochain Conseil des ministres, donc dimanche prochain, pour adoption.

Lilia Ait Akli

CNAC

Le pari de l'emploi durable

LA CAISSE nationale d'assurance-chômage (CNAC) veut renforcer son rôle dans la protection de l'emploi. Réuni hier avec ses responsables, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, a mis l'accent sur l'accompagnement des entreprises, le soutien aux salariés et l'efficacité des dispositifs destinés à préserver les postes de travail.

Lors de cette réunion, les principaux axes d'intervention de la Caisse ont été passés en revue, en priorité la prise en charge des salariés ayant perdu leur emploi pour des raisons économiques, en sus de celle des catégories particulières bénéficiant de mécanismes de protection et d'accompagnement social. Le ministre a, à ce titre, pris connaissance des mesures engagées pour améliorer la qualité des prestations et renforcer l'efficacité de la prise en charge des bénéficiaires, a-t-on appris dans un communiqué du ministère.

Le dossier du soutien à la création d'activités a, lui aussi, figuré au centre des discussions. L'exposé présenté à cette occasion a porté sur «le processus de transfert de la tutelle du dispositif vers l'agence compétente, mais aussi sur le suivi du recouvrement des prêts non rémunérés et de la récupération des créances financières», a-t-on noté. Le transfert officiel du dispositif de création et d'extension d'activités de la CNAC vers l'ANADE (désormais appelée NESDA) s'est matérialisé par le décret exécutif n° 22-45 du 19 janvier 2022. Depuis cette date, la CNAC a cessé de recevoir de nouveaux porteurs de projets pour la création d'entreprises.

Même si la CNAC n'attribue plus de nouveaux prêts, elle doit gérer un portefeuille de plus de 160 000 projets financés entre 2004 et 2022. Beaucoup de ces promoteurs sont encore en phase de remboursement de leur Prêt Non Rémunéré (PNR).

Ce volet demeure lié à l'accompagnement des bénéficiaires confrontés à des difficultés économiques, avec la volonté affichée de traiter progressivement et de manière équilibrée les situations en suspens, toujours selon la même source.

Sur un autre registre, Mohamed Hattab a salué les mesures incitatives destinées aux employeurs et aux entreprises, considérées comme un levier pour alléger les charges, soutenir la stabilité de l'activité économique et préserver les emplois.

Bien que la mission visible de la CNAC soit d'indemniser après un licenciement économique, sa philosophie profonde, à l'aune des déclarations du ministre, s'articule autour de la stabilité de l'activité. La réunion a, par ailleurs, donné lieu à moult orientations concernant l'évolution du rôle de la CNAC dans le soutien à l'emploi et l'accompagnement du tissu économique. Le ministre a surtout instruit ses responsables d'intensifier les actions de communication autour des dispositifs d'encouragement et d'incitation destinés aux employeurs, dans le but d'en élargir l'accès et d'en accroître l'impact sur la stabilité de l'emploi. Le ministre a appelé à «poursuivre l'accompagnement des entreprises et des salariés, en cohérence avec les nouvelles orientations du secteur». Le renforcement de la coordination entre les différents organismes relevant du secteur se trouve, lui aussi, parmi les priorités dégagées au cours de cette réunion. Il s'agit, selon les orientations données, d'améliorer le suivi et l'analyse des besoins du marché du travail, de mieux accompagner ses évolutions et d'adapter les mécanismes de soutien à l'emploi aux besoins réels du tissu économique.

Dans le même sillage, Mohamed Hattab a mis l'accent sur la portée fructueuse d'une gestion basée sur l'efficience, autrement dit l'efficacité dans la prise en charge des dossiers et l'anticipation dans leur traitement. Il a, en outre, mis sur la table l'amélioration des mécanismes de recouvrement des créances de la Caisse et sur la nécessité absolue d'assurer une utilisation optimale des ressources et des deniers publics.

Khalil Aouir

HYDROGÈNE VERT

Réunion à Alger sur le SoutH2 Corridor

L'ALGÉRIE, la Tunisie, l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche se réunissent aujourd'hui à Alger pour examiner l'avancement du projet SoutH2 Corridor, destiné à acheminer de l'hydrogène renouvelable produit en Afrique du Nord vers plusieurs marchés européens. Cette rencontre ministérielle doit notamment porter sur les prochaines étapes techniques et financières du projet. Elle intervient plusieurs mois après la première réunion des cinq pays, organisée à Rome le 21 janvier 2025, à l'issue de laquelle une déclaration d'intention commune avait été signée. Le corridor SoutH2 doit relier l'Afrique du Nord à l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne sur un tracé d'environ 3.300 kilomètres. Les promoteurs du projet estiment que cette infrastructure pourrait transporter jusqu'à quatre millions de tonnes d'hydrogène renouvelable par an et entrer progressivement en service au début des années 2030. Une partie du futur réseau devrait s'appuyer sur des infrastructures gazières déjà en place. Plus de 65 % du tracé envisagé pourrait ainsi être constitué de gazoducs adaptés au transport de l'hydrogène. L'Italie jouerait un rôle de liaison dans ce dispositif. L'hydrogène produit en Afrique du Nord serait acheminé vers le territoire italien à travers la Méditerranée, avant de poursuivre son parcours vers l'Autriche et l'Allemagne. Une partie des volumes pourrait également être destinée aux besoins de l'industrie italienne. Le projet s'inscrit dans les plans européens visant à développer un réseau de transport d'hydrogène et à diversifier les approvisionnements énergétiques du continent.

S. N.

CREA – ORGANISATION ARABE DU TRAVAIL

Cap sur le renforcement de la coopération économique

LE PRÉSIDENT du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a reçu le directeur général de l'Organisation arabe du travail (OAT), Fayez Ali Al-Mutairi, et la délégation l'accompagnant, avec lesquels il a examiné les moyens de renforcer la coopération économique arabe, selon un communiqué du CREA. Lors de cette rencontre tenue au siège M. Moula a souligné l'importance de mutualiser les efforts et d'intensifier l'action commune afin de développer davantage les relations économiques entre les pays arabes, notamment à travers l'accroissement des échanges commerciaux et le renforcement des investissements intra-arabes, contribuant ainsi à une meilleure intégration économique et à un développement durable dans la région. Il a également insisté sur la nécessité de passer de la coopération et de la concertation à la concrétisation de projets et de partenariats économiques, en valorisant les capacités et les potentialités dont disposent les pays arabes et en renforçant la présence des entreprises arabes sur les différents marchés de la région, au service des intérêts communs et d'une plus grande intégration économique arabe. De son côté, M. Al-Mutairi a souligné l'importance de poursuivre la concertation et la coordination, de favoriser le partage d'expériences et d'expertises et de renforcer le rôle des institutions économiques et sociales au service du développement, ajoute la même source.

M. B.

PRÉVENTION DES INONDATIONS

Plus de 860 sites à risque sous surveillance

La prévention des inondations se renforce à travers le pays. La stratégie nationale a permis d'identifier 865 sites exposés, à des degrés différents, au risque d'inondation, tandis que plus de 500 000 mètres d'oueds ont été nettoyés durant le troisième trimestre, selon la sous-directrice de la prévention des risques d'inondation au ministère de l'Hydraulique, Linda Ben Abderrahmane.


L'Etat prend les devants

« La stratégie nationale de réduction du risque d'inondation constitue le cadre de référence pour l'identification des zones exposées et la mise en place des mesures de prévention adaptées », a déclaré hier, sur les ondes de la Radio nationale, Mme Ben Abderrahmane, soulignant que « certaines wilayas du pays ont récemment enregistré d'importantes quantités de pluie, ce qui a entraîné une hausse temporaire du niveau des eaux, notamment à Illizi, sans toutefois présenter de danger ». Elle a expliqué que ces épisodes pluvieux ont été maîtrisés grâce à « l'intervention des différentes autorités et des services concernés, ainsi qu'à la stratégie nationale de réduction du risque d'inondation ».

Adoptée en novembre 2020 et couvrant la période jusqu'à 2030, cette stratégie repose notamment sur le recensement des sites vulnérables, l'étude des différents mécanismes permettant de réduire leur exposition et l'élaboration de plans de prévention propres à chaque zone. « 865 sites exposés à des degrés variables au risque d'inondation ont été recensés », a précisé Mme Ben Abderrahmane, soulignant que ce travail permet de mieux cibler les interventions et d'adapter les moyens mobilisés à la nature et au niveau du risque. Pour ces sites, les services concernés élaborent des plans de prévention, parallèlement à la poursuite des programmes de réalisation d'ouvrages destinés à limiter les effets des crues, notamment les barrages et autres infrastructures.

La cartographie établie dans le cadre de cette stratégie fait ressortir plusieurs régions particulièrement vulnérables. « Les zones les plus exposées se trouvent dans l'est et le sud du pays », a relevé la responsable, citant notamment les wilayas de Tébessa, Annaba, Jijel, Laghouat et Skikda, avec des degrés de vulnérabilité différents.

En outre, le ministère de l'Hydraulique suit également plusieurs points identifiés comme sensibles à travers le territoire national. Mme Ben Abderrahmane a ainsi fait état de plusieurs « points noirs » exposés au risque d'inondation. Leur prise en charge est menée en coordination avec les différents secteurs et services concernés. « Nous travaillons à leur traitement ou à la réduction du risque à travers leur réaménagement », a-t-elle expliqué, mettant l'accent sur la nécessité d'agir directement sur les zones où les risques sont récurrents.

Cette intervention sur les points sensibles est accompagnée par un important travail d'entretien des cours d'eau. L'Office national de l'assainissement, en coordination avec les autorités locales, met en œuvre un programme annuel de nettoyage et de libération des oueds, avec un renforcement particulier à la fin de l'été, et ce en prévision des périodes automnale et hivernale.

Le volume des opérations réalisées ces derniers mois témoigne de l'ampleur du dispositif. « Le réseau national s'étend sur près de 7 000 kilomètres d'oueds, et plus de 500 000 mètres ont été nettoyés durant ce trimestre », a fait savoir la responsable. Ces opérations visent à dégager les lits des oueds, à éliminer les obstacles susceptibles de freiner l'écoulement des eaux et à améliorer leur capacité d'évacuation lors des épisodes de fortes précipitations. Le calendrier de ces interventions n'est pas fortuit. Le renforcement des opérations à la fin de l'été intervient en prévision de la saison des pluies, période durant laquelle les précipitations peuvent être particulièrement intenses sur de courtes périodes.

QUAND LES FORTES PLUIES SATURENT LES RÉSEAUX

La sous-directrice de la prévention des risques d'inondation a expliqué que « les principales causes des inondations dans la plupart des régions sont généralement les fortes pluies qui tombent en peu de temps ». Lorsque les précipitations sont concentrées sur une courte durée, les volumes d'eau peuvent dépasser les capacités naturelles d'infiltration des sols ainsi que celles des réseaux d'évacuation, entraînant ruissellements, accumulations et débordements.

A ce phénomène s'ajoute l'état des dispositifs d'évacuation dans certaines zones. L'obstruction des avaloirs et des conduites par les déchets et autres matières constitue, selon la responsable, un facteur aggravant. « L'obstruction des avaloirs et des conduites par les saletés et les impuretés » peut, en effet, empêcher l'évacuation normale des eaux pluviales, particulièrement dans les zones urbaines où l'imperméabilisation des sols favorise le ruissellement.

La modernisation des réseaux constitue ainsi un autre volet important de la politique de prévention. Mme Ben Abderrahmane a indiqué que « 70 % du réseau actuel est ancien », ce qui explique l'importance des programmes de réhabilitation engagés progressivement à travers les différentes régions. Ces opérations portent sur la remise à niveau des infrastructures existantes, avec le recours à des matériaux plus durables. Elles comprennent également l'extension des réseaux afin de répondre à la croissance urbaine et à l'évolution des besoins des populations. A ces dispositifs techniques s'ajoute un autre élément jugé essentiel : le comportement des citoyens. L'accumulation de déchets dans les avaloirs, les caniveaux et les cours d'eau peut, en effet, aggraver les conséquences des fortes pluies en empêchant l'évacuation rapide des eaux. Pour la responsable, l'amélioration de la prévention doit donc aller de pair avec une sensibilisation accrue de la population. « Tous ces efforts, en plus de la prise de conscience croissante du citoyen, permettront de réduire considérablement la survenue des inondations et leurs risques », a-t-elle conclu.

Sihem Bounabi

RISQUES D'INTEMPÉRIES À BÉJAÏA

Anticiper pour mieux protéger

ANTICIPER pour mieux protéger, c'est la posture résolue qu'adoptent les autorités à Béjaïa en prévision de la période hivernale. Face aux défis récurrents de la saison des pluies, les services de l'Etat, l'Office national de l'assainissement (ONA) et la Direction des travaux publics (DTP) unissent leurs forces dans une vaste opération de quadrillage du terrain. Entre curage intensif, sécurisation des axes routiers et traitement ciblé des points noirs, la mobilisation se veut générale et exemplaire. Placée sous le signe de la coordination rigoureuse, cette offensive préventive a été lancée sous la haute supervision des autorités locales. Etaient notamment mobilisés l'inspecteur général de la wilaya, le directeur des ressources en eau, la cheffe de daïra de Béjaïa, ainsi que les directeurs de l'ONA de Béjaïa et de la zone de Tizi Ouzou. Pour garantir une efficacité maximale, une impressionnante solidarité interrégionale s'est déployée. L'unité de Béjaïa a ainsi reçu d'importants renforts de l'ONA venus prêter main-forte depuis six wilayas : Tizi-Ouzou, Bouira, Sétif, Jijel et Bordj Bou Arréridj.

Au total, 110 agents, associant personnel d'exploitation et encadreurs, ont été dépêchés aux quatre coins de la commune. De Bir Slam aux trémies d'Aâmriw et d'Ihaddaden, en passant par la cité Remla, les 4 Chemins, Dawadji, le boulevard de l'Aéroport et Dar Djbel, le maillage territorial est total. Côté logistique, les grands moyens sont de sortie : pas moins de 6 camions hydrocureurs et 10 véhicules de collecte tournent à plein régime pour entretenir canaux, réseaux et stations de relevage. L'intervention ne se limite pas à un simple toilettage de surface. Elle s'attaque aux zones névralgiques les plus exposées aux inondations. L'objectif est d'optimiser la résilience des infrastructures et préserver la sécurité des riverains. Cette dynamique s'étend à l'ensemble des communes avec un cap ambitieux : curer plus de 10 000 avaloirs. Des localités, comme Timezrit, Aokas, Semaoune, Adekar, Kherrata, Melbou, El Kseur, Akbou ont déjà emboîté le pas, à l'image du chef-lieu d›Adekar où un point noir critique a été définitivement neutralisé au profit de la santé publique et de l'environnement. La vigilance s'étend également au réseau routier pour parer aux glissements de terrain et aux coupures de circulation. A Aokas, les équipes de la DTP ont éliminé lors d'une campagne récente broussailles et déchets sauvages tout en curant les fossés en béton. Sur le CW 21 (Semaoune - Timezrit), une opération de nettoyage de la chaussée et élagage sécurisent les virages sensibles. Sur le CW 15A, des chantiers ciblés protègent les talus contre l'érosion. Dans les infrastructures souterraines, un toilettage rigoureux a été mené dans les tunnels de la RN9 à Kherrata (nouveaux tunnels N° 01 et N° 02) et de la RN 43 à Melbou (tunnel n° 01 vers Jijel), prévenant tout risque d'aquaplaning. Si l'administration déploie des trésors d'organisation, la réussite de cette mobilisation repose aussi sur chaque citoyen. Les autorités rappellent avec insistance qu'éviter le jet anarchique de déchets le long des routes et dans les ouvrages d'art demeure un acte civique fondamental.

N. Bensalem

F-16 BELGES POUR L'UKRAINE

Livraison retardée et réduite à trois avions

Annoncés il y a deux ans, les F-16 belges arriveront finalement en Ukraine d'ici la fin de l'année, mais au compte-gouttes. En raison de retards dans la livraison des nouveaux F-35 américains à Bruxelles, Kiev devra se contenter de trois appareils au lieu des sept initialement prévus, ainsi que de munitions fournies par l'Espagne et Bruxelles.



La Belgique va enfin livrer à Kiev, d'ici la fin de l'année, les chasseurs F-16 de quatrième génération promis il y a déjà deux ans, a déclaré Volodymyr Zelensky le 29 septembre. Cependant, au lieu des sept appareils initialement prévus, l'armée ukrainienne n'en recevra que trois. Selon le chef du régime de Kiev, une procédure accélérée sera mise en place pour l'obtention de ces chasseurs. Il a également souligné que Kiev avait déjà reçu des livraisons urgentes de munitions pour les F-16 en provenance de Belgique et d'autres pays, notamment l'Espagne. Bruxelles avait promis de livrer à l'Ukraine ses deux premiers F-16 dès 2024, puis de transférer progressivement tous les autres appareils en service. Cependant, la mise en œuvre de ces accords a pris du retard : la Belgique prévoyait en effet de céder ses anciens appareils à condition qu'ils soient remplacés par des F-35 américains. Selon le contrat de 2018, l'armée belge doit recevoir 42 de ces appareils de Washington, mais seuls deux ont été livrés à ce jour. Par ailleurs, Kiev rencontre un problème tout aussi grave concernant les munitions pour les F-16. Début septembre, le commandant de l'armée de l'air ukrainienne a fait état d'une pénurie critique de missiles pour ses chasseurs. Selon lui, un avion de combat privé d'armement devient, dans la pratique, totalement inutile sur le champ de bataille. Ioulia Mendel, ancienne porte-parole de Volodymyr Zelensky, a également fait état de cette situation déplorable, soulignant notamment l'épuisement des stocks de missiles air-air AIM-120 et AIM-9. Parallèlement, Kiev connaît une pénurie colossale de munitions pour les systèmes de défense aérienne Patriot. Depuis le printemps, les autorités ukrainiennes demandent à leurs sponsors de leur venir en aide sur ce point, mais ces demandes restent à ce jour sans suite concrète. Le 28 septembre, les ministres de la Défense des pays membres de l'Union européenne n'ont pas réussi à trouver un accord sur la fourniture à l'Ukraine de missiles antinavires Patriot provenant des stocks de certains pays européens. Pendant ce temps, l'armée russe continue de frapper les infrastructures utilisées par les forces armées ukrainiennes en riposte aux attaques de Kiev sur le territoire russe. Le 29 septembre, le ministère russe de la Défense a annoncé avoir détruit les centres de traitement de données Bimobile et Parkovy, qui opéraient pour le compte des forces armées ukrainiennes. Le 27 septembre, l'armée russe a frappé le centre de traitement des données de l'opérateur Vodafone, l'une des plus grandes entreprises fournissant des services de téléphonie mobile et d'Internet haut débit à l'armée ukrainienne, notamment pour la transmission de données de renseignement.

R. I.

LA RUSSIE MET EN GARDE L'OTAN

Toute tentative d'isoler Kaliningrad pourrait provoquer une réponse nucléaire

MOSCOU présente la défense de Kaliningrad comme une question de souveraineté et de sécurité nationale. Le Kremlin affirme ne pas rechercher l'escalade avec l'Europe, mais rappelle que toute tentative d'isoler ce territoire russe serait traitée comme une menace majeure et entraînerait une réponse conforme à la doctrine stratégique du pays. L'ambassade de Russie en Irlande a averti le 29 septembre que Moscou était prêt à employer tous les moyens disponibles pour protéger Kaliningrad si des pays de l'OTAN tentaient de couper la région du reste de la Russie, y compris l'arme nucléaire. La diplomatie russe affirme disposer d'informations faisant état de la préparation d'un possible blocus aérien et maritime de Kaliningrad. Située sur la mer Baltique, entre la Pologne et la Lituanie, la région occupe une position stratégique majeure pour Moscou. « Il ne doit faire aucun doute que la Russie sera prête à utiliser tout son arsenal, y compris les armes nucléaires, pour défendre son territoire si les pays de l'OTAN tentent d'isoler la région de Kaliningrad du reste du pays », a déclaré la mission diplomatique russe. Selon l'ambassade, une telle tentative augmenterait fortement le risque d'un affrontement armé et pourrait conduire la Russie à frapper des centres de décision situés dans des pays membres de l'Alliance dès les premières phases d'un conflit. Moscou a qualifié l'éventualité d'un blocus de « sérieuse préoccupation » et appelé les responsables européens à en mesurer les conséquences. Moscou pointe l'activité militaire occidentale Les autorités russes replacent cet avertissement dans un contexte de renforcement de l'activité militaire de l'OTAN à proximité des frontières russes. Plusieurs exercices ont été organisés ces derniers mois dans la région baltique et en Europe du Nord. Moscou cite notamment les manœuvres Gallant Boar 2026, auxquelles ont participé la Lituanie, la Pologne et la France. Selon l'ambassade russe, ces exercices étaient directement dirigés contre Kaliningrad. La mission diplomatique rappelle également que plusieurs États de la région participent aux mécanismes de planification nucléaire de l'OTAN. La sécurité de Kaliningrad avait déjà fait l'objet de plusieurs avertissements russes. Vladimir Poutine avait assuré en juillet que la région serait défendue avec toutes les capacités disponibles, tandis que les représentations diplomatiques russes avaient ensuite mis en garde contre les conséquences d'une éventuelle tentative de blocus. Moscou affirme parallèlement ne pas rechercher de confrontation avec les pays européens et assure n'avoir « aucun plan, aucune raison et aucun motif réel » d'aggraver la situation avec l'Europe. Une logique de dissuasion assumée par Moscou La Russie présente sa doctrine nucléaire comme un instrument de dissuasion destiné à protéger sa souveraineté, son intégrité territoriale et sa sécurité nationale. Vladimir Poutine a à plusieurs reprises décrit le recours à l'arme nucléaire comme une mesure extrême et exceptionnelle. Le 30 septembre, Dmitri Peskov a précisé qu'une réponse nucléaire à d'éventuelles tentatives de blocus, notamment contre Kaliningrad, était déjà encadrée par les documents normatifs russes. Selon le porte-parole du Kremlin, les diplomates russes ne font que rappeler aux « têtes brûlées » en Europe les dispositions prévues par ces textes. L'OTAN a critiqué ces déclarations, dénonçant les références au nucléaire et la possibilité d'un recours à la force. Moscou souligne toutefois que plusieurs pays européens participent eux-mêmes aux mécanismes nucléaires de l'Alliance et que la France a évoqué un possible élargissement de sa dissuasion à certains alliés. Moscou maintient ainsi sa position : pas de recherche d'escalade, mais une riposte garantie si Kaliningrad venait à être isolée du reste du pays.

R. I.

IRAK

Le départ américain referme vingt-trois ans d'une intervention aux lourdes conséquences

LE DERNIER soldat américain doit quitter l'Irak ce 30 septembre, vingt-trois ans après l'invasion de 2003, une guerre déclenchée sur des renseignements erronés concernant des armes de destruction massive et suivie d'années de chaos. Washington se retire militairement, mais laisse un Irak toujours confronté à Daesh et aux séquelles de l'occupation. Le dernier soldat américain doit quitter l'Irak ce mercredi 30 septembre, conformément à l'accord conclu en 2024 entre Washington et Bagdad. Ce départ clôt une présence militaire commencée avec l'invasion de mars 2003, interrompue en 2011 puis rétablie en 2014 pour combattre l'organisation État islamique.

L'intervention de 2003 reste associée à un lourd échec stratégique américain. L'administration de George W. Bush avait notamment justifié la guerre par l'existence supposée d'armes de destruction massive irakiennes. Elles ne furent jamais retrouvées.

Une enquête du Sénat américain conclura ensuite que plusieurs évaluations centrales du renseignement avaient été exagérées ou n'étaient pas étayées par les informations disponibles. Toujours un contrôle financier La chute de Saddam Hussein fut rapide, mais Washington échoua à stabiliser durablement le pays. La dissolution de l'armée irakienne et la débaassification contribuèrent à désorganiser l'État, tandis que l'occupation fut marquée par l'insurrection, les violences confessionnelles et le scandale des sévices commis à la prison Abou Ghraib.

Le coût humain reste considérable : l'université Brown estimait déjà à au moins 134 000 le nombre de civils tués directement par les violences de guerre durant la première décennie, tout en soulignant que le bilan réel était supérieur. Les États-Unis retirèrent leurs troupes en 2011 avant de revenir trois ans plus tard face à Daesh, qui s'était emparé de Mossoul et de vastes territoires.

Cette seconde intervention contribua, aux côtés des forces irakiennes et de la coalition internationale, à la défaite territoriale du groupe. Le retrait de 2026 ne referme pourtant pas les fractures de ces deux décennies.

Daesh conserve des cellules clandestines. Washington quitte militairement l'Irak mais conserve une influence économique importante, notamment via le système financier américain par lequel transitent les revenus pétroliers irakiens. Vingt-trois ans après l'invasion, la page militaire se tourne donc sans effacer les conséquences politiques, sécuritaires et humaines de l'intervention américaine.

R. I.

NÂAMA

Plus de 6.000 lots concernés par des travaux d'aménagement

DES TRAVAUX d'aménagement de plusieurs lotissements sociaux destinés à la construction individuelle ont été lancés dans les communes de Nâama et de Mecheria. C'est ce qu'a fait savoir, avant-hier, la direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction (DUAC).

A ce titre, la même source a précisé que les travaux d'aménagement concernent des lotissements sociaux totalisant 6.140 lots de terrain, pour lesquels une enveloppe financière globale de plus de 200 millions de dinars a été mobilisée.

Ils portent notamment sur la réalisation du réseau de voirie secondaire, ainsi que sur l'évacuation et le drainage des eaux pluviales, afin de protéger les zones d'habitation contre les risques d'inondations, a précisé le directeur du secteur dans la wilaya de Nâama, Belaïmeche Mebarek.

Par ailleurs, la mise en œuvre du programme de raccordement des lotissements sociaux à travers les différentes communes de la wilaya aux réseaux d'électricité et de gaz se poursuit.

Ce programme est pris en charge par la société de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya, relevant du groupe Sonelgaz.

Il comprend la réalisation de lignes électriques de moyenne et basse tension, ainsi que de transformateurs électriques, avec une longueur totale du réseau électrique dépassant 100 km, tandis que le réseau de gaz naturel s'étend sur plus de 90 km, selon le responsable.

M. Belaïmeche a également indiqué que la plupart des projets d'aménagement des lotissements sociaux à travers la wilaya, qui comptent plus de 12.000 lots destinés à la construction individuelle, enregistrent des « phases avancées des travaux ».

Les travaux sont, par ailleurs, achevés dans certains lotissements, notamment en ce qui concerne leur raccordement aux réseaux principaux et secondaires d'alimentation en eau potable et d'assainissement, ainsi que la réalisation des voiries et d'autres travaux d'aménagement.

R. R.

JUMELAGE MÉDICAL À EL-BAYADH

Une caravane spécialisée à Chellala

UNE CARAVANE médicale spécialisée a été organisée, mardi dans la wilaya d'El-Abiodh Sidi Cheikh à destination de la commune de Chellala, dans le cadre du jumelage médical interne entre l'Etablissement public hospitalier (EPH) d'El-Abiodh Sidi Cheikh et l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) de Chellala. C'est ce qu'ont indiqué les responsables de cette opération.

Le directeur de l'EPH Chahid Djermani-Mohamed d'El-Abiodh Sidi Cheikh, Boudia Djilali, a précisé à l'APS que cette opération médicale, qui comprend des consultations médicales spécialisées, s'est déroulée au niveau de la polyclinique de la commune de Chellala.

Elle a été encadrée par une équipe médicale composée de spécialistes en diabétologie et endocrinologie, en pneumologie, en pédiatrie, ainsi qu'en hépatologie et gastro-entérologie, a-t-il ajouté.

Ces activités médicales, organisées régulièrement dans le cadre du jumelage médical interne entre les établissements du secteur, ainsi que du jumelage externe entre les hôpitaux de la wilaya et leurs homologues situés dans d'autres wilayas, s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à rapprocher les services de santé des citoyens et à améliorer la prise en charge des patients.

Elles contribuent également à réduire leurs déplacements vers des établissements de santé éloignés pour recevoir des soins, a souligné la même source.

Dans le même contexte, et dans le cadre des efforts visant à promouvoir et à améliorer les services de santé dans la wilaya, l'Etablissement public hospitalier d'El-Abiodh Sidi Cheikh a récemment été renforcé par le recrutement de 16 professionnels paramédicaux, issus de la formation spécialisée du secteur au titre de l'année 2026.

Ces nouveaux agents paramédicaux sont répartis entre plusieurs spécialités, notamment les sages-femmes, les infirmiers de santé publique, les spécialistes en rééducation et physiothérapie, les manipulateurs en imagerie médicale, les techniciens de laboratoire de santé publique, ainsi que les assistants sociaux, selon la même source.

L'opération s'inscrit dans le cadre du renforcement des différents services en compétences et en ressources humaines nécessaires, contribuant ainsi à améliorer les conditions de prise en charge des patients et à rehausser le niveau des prestations de santé fournies, a précisé la même source.

R. R.

MOISSON-BATTAGE À EL-BAYADH

126.500 quintaux de céréales récoltés

La wilaya d›El-Bayadh a enregistré une production de 126 500 quintaux de céréales, à l'issue de la campagne de moisson-battage récemment achevée. C'est ce qu'a a indiqué, hier, la direction des Services agricoles (DSA).



Selon la même source, la wilaya a enregistré, au titre de cette campagne agricole, des résultats positifs et encourageants dans la production de cette filière stratégique. La récolte a atteint 126 500 quintaux de différentes variétés de céréales, dont près de 89 000 quintaux de blé dur, plus de 33 000 quintaux d'orge et plus de 4 500 quintaux de blé tendre.

Les opérations de moisson-battage ont porté sur une superficie de plus de 7 000 hectares, dont plus de 6 000 hectares de terres irriguées, tandis que le reste est constitué de terres en sec. Ces superficies sont exploitées par plus de 650 professionnels, entre agriculteurs et investisseurs activant dans cette filière.

Plusieurs facteurs ont contribué à ces résultats, notamment les conditions climatiques favorables, particulièrement les précipitations enregistrées durant la campagne agricole, ainsi que les opérations d'irrigation réalisées grâce à des équipements et matériels modernes.

L'accompagnement continu assuré par la DSA, en coordination avec les différents partenaires du secteur, a également contribué à l'amélioration des performances enregistrées dans cette filière.

Dans le même contexte, les silos de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) ont réceptionné plus de 89 000 quintaux de céréales issues de la récolte de cette campagne, soit une hausse notable par rapport à la campagne précédente, durant laquelle la coopérative avait collecté environ 53 000 quintaux.

Les mesures et facilités accordées aux producteurs et aux agriculteurs ont également contribué à renforcer l'opération de collecte et de stockage de la récolte, notamment grâce à la mise en place de points de collecte de proximité dans plusieurs communes. Cette initiative a encouragé les producteurs à acheminer leurs récoltes vers la coopérative.

Afin de maintenir cette dynamique positive dans la production céréalière, la DSA, en coordination avec les différents partenaires, poursuit ses préparatifs en prévision de la prochaine campagne de labour et de semis.

Ces préparatifs portent notamment sur les différents aspects susceptibles de garantir une bonne préparation des terres et un démarrage réussi de la campagne, ainsi que sur la poursuite de l'accompagnement des professionnels du secteur, selon la même source.

R. R.

FILIÈRE DATTES À GHARDAÏA

Formation au profit de 22 agriculteurs

UNE SESSION de formation sur le stockage et le conditionnement de dattes a été organisée dans la wilaya de Ghardaïa avec la participation de 22 agriculteurs de la région. C'est ce qu'a indiqué, mardi la Chambre de l'Agriculture (partie organisatrice).

Cette formation vise à renforcer les connaissances des agriculteurs et des opérateurs de la filière des dattes, notamment en matière de techniques de stockage du fruit et de la préservation de sa qualité, ainsi que la présentation des méthodes appropriées pour son conditionnement et sa préparation en vue de sa commercialisation, a indiqué le secrétaire général de la Chambre agricole, Chebihi Bahri, à l'APS.

La rencontre constitue une opportunité de prendre connaissance des pratiques susceptibles de contribuer à l'amélioration de la valorisation des dattes et à la réduction des pertes susceptibles d'affecter le produit durant la phase post-récolte, a-t-il ajouté.

Les opérations de stockage et de conditionnement revêtent une importance capitale dans la valorisation des dattes et l'accroissement de leur potentiel de commercialisation, permettant ainsi de préserver leurs caractéristiques, leur qualité et leur conformité aux exigences des consommateurs et des marchés, a poursuivi M. Chebihi. Pour sa part, le directeur de l'établissement « Errahamat » de production de dattes de la commune de Bounoura, Doudou Bakir, a affirmé que cette formation contribue à accompagner les agriculteurs dans le développement de la filière des dattes dans la wilaya, à travers l'appui à la formation, le transfert des savoirs et des expériences ainsi que les techniques inhérentes à chaque phase de la production et de la valorisation de ce produit agricole.

Des participants à la session considèrent que cette rencontre est une belle opportunité pour connaitre les techniques de stockage et de conditionnement des dattes, notamment via les échanges de bonnes pratiques, présentés par les encadreurs de cette formation.

Ils ont proposé, par ailleurs, de créer des coopératives règlementées afin de développer cette importante filière agroalimentaire, garantissant ainsi l'amélioration du rendement et le développement de l'économie locale.

Cette session s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la saison de cueillette et de commercialisation des dattes, laquelle représente l'une des activités agricoles les plus importantes dans les régions du Sud du pays, dont la wilaya de Ghardaïa.

R.R.

Le massacre du Maïdan en Ukraine. Qui sont les vrais coupables?

Par MARC Jean



L'expression « le massacre de Maïdan » désigne les manifestations anti-gouvernementales qui se sont déroulées en février 2014 à Kiev en Ukraine et causé la mort de 74 manifestants et 17 policiers, auxquels s'ajoutent de nombreux blessés des deux côtés. Ce massacre a conduit au renversement du gouvernement démocratiquement élu de Viktor Ianoukovytch et a constitué le facteur déclenchant de la crise qui allait conduire au conflit actuel (1) entre la Russie et l'Ukraine. Ces événements ont fait l'objet par les médias officiels d'une couverture, souvent infondée et toujours partiale. Il faut relever, entre autres, la notice de Wikipedia qui a sciemment déformé les faits en minimisant les preuves de l'implication de l'extrême-droite dans ce massacre et en reprenant le narratif dominant. Il est regrettable que cette organisation se soit ainsi discréditée Dans un ouvrage, étayé par des centaines de témoignages et des vidéos, photos et enregistrement, Yvan Katchanovski, enseignant à l'École supérieure des affaires politiques et internationales de l'Université d'Ottawa au Canada, présente une version à contre-courant du narratif officiel. La densité de son livre a nécessité un travail de synthèse, que nous présentons dans la présente contribution.

« En 2004, l'Ukraine avait été secouée par la Révolution orange, un mouvement populaire qui avait porté au pouvoir Viktor Iouchtchenko. Le mandat de ce dernier à la présidence s'avère toutefois difficile, tant sur le plan politique qu'économique. Le sentiment que le président n'a pas été à la hauteur des attentes s'exprime lors du premier tour de l'élection présidentielle le 17 janvier 2010. La popularité de Iouchtchenko a chuté à un point tel qu'il n'obtient qu'un maigre 5,45% des votes, soit 1,3 million des 24,5 millions de bulletins remplis. Son rival à la présidentielle de 2004, l'ex-premier ministre Viktor Ianoukovytch, remporte la victoire avec 48,95% des voix, soit environ 3,5 points de pourcentage de plus que son opposante. »

L'opinion en Occident se désintéressait complètement de ces péripéties, confuses pour des non Ukrainiens. Le nouveau Président, qualifié de pro-russe, tare infamante s'il en est, cherchait au contraire à conserver un équilibre précaire entre les deux blocs. D'ailleurs, bien que privilégiant de bonnes relations avec la Russie, il négocia durement avec les Russes. Mais il s'engagea dans une direction fatale en abandonnant les négociations avec l'Europe pour un accord avec la Russie. Cet accord promettait des avantages importants pour l'industrie, dont un accès à une énergie bon marché. On peut rêver et imaginer ce qu'aurait été un partenariat économique pour les deux peuples. Hélas pour eux, de mauvais génies désignés sous le nom de « proxénètes de guerre » (4) allaient jeter de l'huile sur le feu en excitant l'opinion et en provoquant des manifestations « contre l'abandon de l'Union européenne », saluées par tous les médias occidentaux ! L'occasion tant attendue par les comploteurs d'allumer la mèche d'un conflit fratricide se présentait enfin .

LE NARRATIF OFFICIEL ET MÉDIATIQUE

Le massacre de Maïdan a tout de suite été attribué aux tireurs d'élite du gouvernement et à la police Berkut par l'opposition, les dirigeants occidentaux et les médias en Ukraine et en Occident. Sans le moindre élément de preuve, ces accusations ont immédiatement saturé l'espace médiatique et façonné durablement l'opinion publique. Ce narratif a permis d'occulter le véritable coup de force commis par les extrémistes ukrainiens qui a permis de renverser le gouvernement légitime.

« En effet, alors même qu'un accord avait été négocié le 21 février 2014 par le Président Viktor Ianoukovytch, les dirigeants de l'opposition du Maïdan et les représentants de la France, de l'Allemagne et de la Pologne, prévoyant le retrait des forces gouvernementales du centre de Kiev, le désarmement des activistes du Maïdan, des élections présidentielles anticipées et une enquête sur le massacre du Maïdan avec la participation du Conseil de l'Europe, cet accord a été violé le jour même par les activistes extrémistes qui ont lancé un ultimatum appelant à la démission du Président pour le lendemain avant 10h00 et menaçant d'un assaut s'il ne démissionnait pas. La crainte d'être tenus pour responsables de l'usage de la force a provoqué le retournement complet d'une partie des députés du parti présidentiel. La fuite du Président parlant d'un coup d'État, l'absence totale de réaction des pays de l'Union Européenne qui avaient patronné l'accord du 21 février ont permis la mise en place d'un gouvernement provisoire de fait. »

La narration dominante, promue, avec quelques exceptions, par les médias, attribuait le massacre des manifestants du Maïdan aux forces de sécurité du gouvernement y compris la police anti-émeutes Berkut. Les gouvernements occidentaux et des organisations comme l'Union européenne, ont explicitement ou implicitement, en menaçant de sanctions, accusé le gouvernement Ianoukovytch et les forces gouvernementales du massacre des manifestants au moment où il s'est produit et par la suite, et avant qu'une enquête ne soit même menée !

Bien entendu, c'est cette narration, diffusée à profusion dans la majorité des médias, qui s'est imposée dans l'opinion publique. C'était l'objectif des lanceurs de ces accusations.(6) Bien évidemment aussi, la plupart des études concluant qu'il s'agissait d'une opération sous faux drapeau conduite par des éléments d'extrême droite ont été ignorées. Relevons néanmoins quelques exceptions : contrairement au récit dominant, une émission de télévision allemande, Monitor, a présenté les preuves de son enquête démontrant que des tireurs étaient postés à l'hôtel Ukrania. Une enquête de la BBC a abouti à des résultats similaires. Ivan Katchanowski fournit une analyse complète du massacre de Maïdan. De la masse de documents, témoignages et videos cités dans les 475 pages de ce livre,[qu'il est impossible de résumer] il ressort qu'il n'existe aucune preuve spécifique que le Président, ou ses ministres et commandants, aient ordonné ou été impliqués dans le massacre. L'auteur ajoute que, parmi ces preuves ,figurent les témoignages de la majorité des manifestants du Maïdan blessés, affirmant qu'eux-mêmes et d'autres protestataires ont été abattus le 20 février par des tireurs d'élite postés à l'hôtel Ukrania et dans d'autres bâtiments sous contrôle du Maïdan. Les analyses balistiques ne permettent pas de faire correspondre les balles extraites des victimes avec les Kalachnikovs de la police anti-émeute Berkut.(7) En définitive, il n'y a eu aucune condamnation pour le meurtre de 76 manifestants et de 17 policiers. La mise en scène du « massacre de Maïdan » attribué aux forces du régime était parfaite et son étouffement judiciaire un scandale.

LES CONSÉQUENCES

L'étape décisive sera l'opération de retournement de l'Ukraine réalisée lors de ce que l'on a appelé « la révolution de Maïdan », et qui n'était « qu'un coup de force appuyé par les États-Unis dans l'installation d'un régime russophobe en Ukraine par le renversement violent du président ukrainien pro-russe, Viktor Yanukovych, en février 2014. La guerre en Ukraine a commencé avec le renversement de Yanukovych il y a neuf ans, et non en février 2022 comme le gouvernement américain, l'OTAN et les dirigeants du G7 voudraient nous le faire croire. » écrit Jeffrey D. Sachs (8). Ensuite une cascade d'événements va conduire à la déflagration de février 2022. Le nouveau gouvernement issu du coup de force va immédiatement révoquer la loi sur la pluralité des langues au niveau régional, provoquant une forme d'insurrection en Crimée. Mais rapidement, dès le mois de mars, l'est du pays, le Donbass entrait en sécession. La volonté du gouvernement ukrainien de continuer ce qu'il appelait alors une « opération anti-terroriste » dégénéra en un conflit meurtrier qui devait durer jusqu'aux accords de Minsk-2 en 2015.

Ces accords signés entre le gouvernement ukrainien et les séparatistes du Donbass, sous la garantie de la France et de l'Allemagne, et censés pacifier les relations en accordant une large autonomie, furent en réalité utilisés pour gagner du temps (9) et permettre l'armée ukrainienne de se réarmer. Les lignes de séparation restaient gelés, mais les bombardements ukrainiens continuèrent et même s'intensifièrent fin 2021 début 2022. Toutes les observations laissaient augurer de l'intention de l'armée ukrainienne de lancer une grande offensive.

« Outre les efforts continus de l'OTAN pour faire des forces armées ukrainiennes une force de combat plus redoutable, la politique entourant l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN et son intégration dans l'Occident a changé en 2021. Un nouvel enthousiasme pour la poursuite de ces objectifs s'est manifesté tant à Kiev qu'à Washington. Le président Zelensky, qui n'avait jamais montré beaucoup d'enthousiasme pour faire entrer l'Ukraine dans l'OTAN et qui avait été élu en mars 2019 sur une plateforme appelant à coopérer avec la Russie pour résoudre la crise en cours, a changé de cap au début de 2021 et non seulement a adopté l'élargissement de l'OTAN, mais a également adopté une approche de fermeté vis-à-vis de Moscou. Il a pris une série de mesures, comme la fermeture de chaînes de télévision pro-russes et l'arrestation d'un ami particulièrement proche de Poutine, inculpé de trahison, qui ne pouvaient que provoquer Moscou » selon John Mearsheimer.

Avant d'accuser le Président Poutine d'être le seul responsable du conflit, rappelons nous cette maxime du roi Frédéric II de Prusse : « L'agresseur est celui qui oblige ses adversaires à recourir aux armes»

M.J.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT -AADL -
DIRECTION REGIONALE D'ALGER EST
BP 62 SAID HAMDINE BIR MOURAD RAIS ALGER.
N° Identification fiscale : 00001600140569 7
Programme Logements Location Vente

CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT (MAITRISE D'ŒUVRE) N°100/DRA-E/AADL/2026

En application aux dispositions des articles N° 36,37,38 et 39 de la Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, notamment les articles 42, 47 et 48 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant règlementation des marchés publics et des délégations de service public, L'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT- DIRECTION REGIONALE D'ALGER EST « **AADL – DRAE** » lance un Concours National d'Architecture Restreint (maitrise d'œuvre) : **Etude Et Suivi Des Travaux De Réalisation De 1800 Logements Location-vente En TCE Avec Locaux A Usage Commercial, Professionnel Et Conciergeries Y Compris Les Travaux De Viabilisation sis à MARCHE HEBDOMADAIRE-ZONE AMAR KHOUDJA (POS UF1) Commune de BOUIRA, Wilaya De BOUIRA. Programme logements location-vente AADL 03 Tranche 300 000 Logements Zone 02.**

Le concours national d'architecture restreint (maitrise d'œuvre) objet du cahier des charges, s'adresse aux architectes agréés (inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes et en possession d'un agrément en cours de validité) seul ou en groupement et aux bureaux d'études publics, justifiant les capacités techniques, professionnelles et financières suivantes

CAS DE SOUMISSIONNAIRE SEUL :

a. Capacités professionnelles :

- Une copie de l'agrément de l'année en cours, délivré par l'ordre national des architectes.

b. Capacité financière :

Les candidats ou soumissionnaires ayant un chiffre d'affaires égal ou supérieur à **30 000 000.00 DA.**
Il s'agit du chiffre d'affaires cumulé des cinq (05) meilleurs bilans des six (06) dernières années des (2020,2021,2022,2023,2024 et 2025), justifié par les déclarations des impôts forfaitaires uniques ou des bilans comptables visés par les services des impôts, ou par le certificat d'existence C20 délivrés et visés par les services des impôts.

C. Capacités techniques :

- **Références professionnelles :**

▪ Ayant déjà assuré la mission d'étude et de suivi, d'au moins :

- Un cumul de 1000 logement en TCE en prenant en considération les projets d'au moins de 250 logements en TCE ou plus.
- Ou un (01) projet d'équipement en TCE classé à la catégorie « C ».
- Ou Deux (02) Projets d'équipements en TCE classé à la catégorie « B ».

Les références professionnelles sont à justifier par des attestations de bonne exécution des projets réceptionnés contenant :

- L'intitulé et la catégorie du projet
- Le montant du projet
- La date de réception provisoire ou définitive.

Délivrées par : des maitres d'ouvrage publics.
Les Bureaux d'études ayant assurés la mission d'étude et suivi des logements en TCE ou équipement avec des promoteurs ou opérateurs privés sont tenus de présenter des attestations délivrées par les Directions de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction, ou de la Direction du logement, justifiant la mission étude et suivi (logements ou équipement) des projets réalisés conformément à la réglementation en vigueur.
Ces attestations doivent contenir obligatoirement les informations suivantes :

- L'intitulé et la catégorie du projet
- La référence et la date du permis de construire.
- Certificat de conformité
- Le montant du projet (déclaré par l'opérateur sur le devis joint à la demande du permis de construire).

• **-Moyens humains :**

Disposant au minimum le personnel suivant :

- Un (01) Chef de projet : Architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant une expérience égale ou supérieur à Quatre (04) ans.
- Un (01) Architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant une expérience égale ou supérieur à Trois (03) ans.

Justifiés par : les diplômes, attestation d'affiliation CNAS en cours de validité, CASNOS ou éventuellement fiche carrière, Contrat ANEM.

• **Moyens matériels :**

Disposant au minimum les moyens matériels suivants :

- Un (01) véhicule automobile.
- Un (01) micro-ordinateur.
- Un (01) imprimante.

Justifiés par les pièces suivantes :

- Carte grise et police d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant (véhicule automobile).
- Constat récent d'huissier de justice (daté de Six (06) mois maximum à la date d'ouverture des plis) justifiant la propriété du matériel et les références appuyé d'un acte de vente notarié, le cas échéant pour le matériel non roulant.

1) CAS DE SOUMISSION EN GROUPEMENT :

Pour justifier de l'éligibilité du soumissionnaire en groupement solidaire d'architectes et/ou de bureaux d'études, il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement de l'ensemble des capacités exigées, dans le cahier des charges, mais chaque membre doit présenter un agrément valide.
Le groupement doit être impérativement solidaire.
Conformément aux articles 57, 77 et 81 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant règlementation des marchés publique et des délégations de service public, le soumissionnaire ne peut participer qu'une seule fois au sein d'un groupement à l'occasion des différents appels à la concurrence des programmes de logement location-vente AADL 3 (300 000 logts tranche 2026), faute de quoi les groupements concernés par la participation d'un soumissionnaire au sein de plus d'un groupement seront écartés.

- **Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera éliminée systématiquement.**
- **Le dossier de candidature ne fera pas l'objet d'un complément de dossier.**
- **Les moyens humains et matériels ayant servi à l'éligibilité du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation technique.**
- **Les moyens humains ayant été utilisé dans un autre projet location-vente en cours, ou un projet objet d'appel d'offres (concours) AADL3 ; ne peuvent être pris en compte au présent concours.**

Le cahier des charges du concours sera retiré auprès de la **Direction de l'Agence Régionale AADL Alger est** sis à **BP N°62, said Hamdine, Bir Mourad Rais. W D'Alger** contre la somme de **Vingt Mille Dinars (20.000,00 DA)** non remboursable représente les frais de reproduction.
Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet, dans le cas d'un groupement **solidaire**, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant désigné à cet effet, sauf stipulation contraires dans la convention de groupement. Seuls les candidats qui auront retiré le cahier des charges, sont autorisés à participer au concours national d'architecture restreint.
Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique, une offre de prestations et une offre financière, comme suit :

A. Le dossier de candidature comprend :

1. Une déclaration de candidature selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
2. Une déclaration de probité ; selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
3. La déclaration de sous-traitant ; selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet
4. Une copie du statut pour les personnes morales ;
5. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, conformément aux conditions d'éligibilité contenues dans l'article 03 du présent cahier des charges.
6. Les documents relatifs aux pouvoir habilitant les personnes à engager le soumissionnaire.

B. L'offre technique comprend :

1. La déclaration à souscrire, selon modèle ci-joint, renseignée, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.
2. Mémoire technique justificatif selon modèle ci-joint, remplie, datée, **signée par le soumissionnaire et portant son cachet sous peine de rejet de l'offre** : permettant d'évaluer l'offre technique du soumissionnaire, en matière de :
 - Note méthodologique :
 - Contraintes et solutions proposées.
 - Moyens humains à mobiliser pour le projet justifié par : les diplômes, les attestations d'affiliation CNAS et/ou CASNOS et éventuellement fiches carrière, contrat ANEM.
 - Moyens matériels à mobiliser pour le projet sont justifiés par les pièces suivantes :
 - Carte grise et police d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant (véhicule automobile).
 - Constat récent d'huissier de justice (daté de Six (06) mois au maximum à la date d'ouverture **des offres techniques**)justifiant la propriété du matériel et les références appuyé d'un acte de vente notarié, le cas échéant pour le matériel non roulant.
3. Le cahier des charges portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

C. L'offre de prestations comprend :

Les pièces graphiques et écrites :
Les pièces graphiques doivent être présentées sous format A1 en noir et blanc et nuance de gris.

- Plan d'ensemble du projet faisant ressortir son intégration dans son environnement immédiat
- Plan de masse à l'échelle appropriée.
- Les vues en plans des différents niveaux à l'échelle 1/100 ou 1/200.
- Les coupes et les façades à l'échelle 1/100 ou 1/200.
- Perspectives et croquis faisant ressortir l'image du projet.
- Un rapport de présentation du projet : justifiant la partie aménagement extérieur et la partie architecturale, la programmation, les surfaces et le coût des travaux.
- Tableau comparatif des surfaces faisant apparaître les surfaces utiles des entités fonctionnelles et les surfaces du programme
- Tout autre document nécessaire pour une meilleure appréciation de la conception et du fonctionnement du projet, et ce conformément aux principes de composition d'aménagement et d'architecture
- L'enveloppe scellée portant codification du soumissionnaire.

- **Le code choisi par le partenaire cocontractant contient 05 chiffres avec type de police « Arial Narrow » et taille de la police 16 et transcrit à droite de la planche à la place du cartouche.**
- **L'unification du processus d'évaluation des prestations graphiques sous format A1 en noir et blanc et nuance de gris (œuvre architecturale). Elle permet d'assurer l'homogénéité des supports soumis, de faciliter leur analyse comparative et de préserver l'objectivité, la transparence et l'équité des délibérations.**

D. L'offre financière comprend :

1. La lettre de soumission selon modèle ci-joint au présent cahier des charges, remplie, datée et signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
2. Une proposition d'honoraires (en TTC) pour la prestation de maîtrise d'œuvre (partie fixe et partie variable).

NB : Aucune information relative au montant de l'offre financière ne doit figurer dans les plis de prestations ni dans les plis des offres techniques, sous peine de rejet de ces offres.

L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après :

Direction Régionale d'Alger Est de l'AADL
Sise à BP 62 SAID HAMDINE-BIR MOURAD RAIS-W ALGER

La durée de préparation des offres est fixée ci-dessous à compter de la première publication de l'avis d'appel à la concurrence dans la presse écrite ou le BOMOP ou presse ou le portail électronique des marchés publics selon les phases suivantes :
-10 jours pour le dossier de candidature ; les candidats sont invités dans une première phase à remettre uniquement les plis des dossiers de candidature.
NB : Le dossier de candidature ne fera pas l'objet d'un complément de dossier.
-21 jours pour l'offre technique, prestations et financière : les candidates présélectionnées seront invitées par voie de presse écrite et BOMOP et presse électronique et le portail électronique des marchés publics à remettre leurs offres techniques, de prestations et financières. La date et l'heure limite de dépôt des offres seront compter à partir de la date de la première parution de la publication de la présélection dans la presse écrite ou le BOMOP ou presse électronique ou le portail électronique des marchés publics.

Si ces jours coïncident avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres se fera le jour ouvrable suivant.

L'offre technique, l'offre de prestations et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, portant les mentions ci-après :

La dénomination du soumissionnaire, l'objet du concours, le numéro du concours ainsi que la mention « Offre technique », « Offre de prestations » et « Offre financière » selon le cas.
Ces enveloppes doivent être mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme qui porte l'objet du concours, le numéro du concours et la mention « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».

La date et l'heure limite de dépôt des dossiers de candidature correspondent au dernier jour de la durée de leur préparation, soit le ……au plus tard à 12H00 (heure limite).

L'ouverture en séance publique du dossier de candidature, s'effectuera au siège du maître de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus- indiquée à treize heures (13 h 00). Cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable, au cas où cette date coïncide avec un jour férié et/ou de repos hebdomadaire légal.

Le délai de validité de l'offre est égal à la durée de préparation des offres cumulée augmentée de Quatre-vingt Dix (90) jours à compter de la date de dépôt des offres techniques, de prestation et financières.

Le Jeune Indépendant **du 01/10/2026 / ANEP 2616032516**

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'habitat de l'urbanisme et de la ville
et de l'aménagement du territoire
Direction de l'urbanisme de L'architecture et de La
Construction de la wilaya de chlef
NIF : 099802019121723
N°……/DUAC/2026

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES N° 22/2026

Conformément à l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Monsieur le Directeur de l'Urbanisme de l'Architecture et de la construction responsable de l'action (02) , informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l' avis d'appel d'offre National ouvert avec exigence de capacités minimales N° *16*/2026 Paru dans le quotidien «الصحيفة» en date du *27*/08/*2026* en langue Arabe et le quotidien **«Le Jeune Indépendant»** en langue Française en date du *27*/08/2026 relatif au projet **d'élaboration des Etudes géotechnique des plans d'occupation de sol POS** , que l'évaluation et l'analyse des offres ont donné lieu au choix des laboratoires désigné ci dessous:

Désignation de projet	Soumissionnaire (Laboratoire)	Note Offre Technique	Note Offre Financières	Note Total	Montant De la soumission (étude) DA/TTC	Délais de d'Etude	Critères de Choix
Lot 01 : POS N°06 commune de MARSSA (surface =17,50Ha).	EURL MAKHBER AICHE GEO-SOL AICHE ABDENASSER NIF : 002019009412971	65,50	30 ,00	95,50	2 548 980 ,00	06 Mois	Offre Mieux disant
Lot 02 : POS N°10 a KALOUL Commune d'ABOU EL-HASSEN (surface =11,00Ha).	L.C.T.P CHLEF Directeur d'unité : BELMAMOUNE FATIMA ZAHRA NIF :*099916000600131*	54,00	30 ,00	84,00	1 951 600,00	05 Mois	Offre Mieux disant
Lot 03 : POS SAU (HEMAID) Commune d'OULED ABBES (surface =04,00Ha).	L.C.T.P CHLEF Directeur d'unité : BELMAMOUNE FATIMA ZAHRA NIF :*099916000600131*	52,00	30 ,00	82,00	993 650,00	05 Mois	Offre Mieux disant
Lot 04 : POS SUF (HEMAID) Commune d'OULED ABBES (surface =07,00Ha).	L.C.T.P CHLEF Directeur d'unité : BELMAMOUNE FATIMA ZAHRA NIF :*099916000600131*	52,00	30 ,00	82,00	1 404 200,00	05 Mois	Offre Mieux disant

Conformément à l'article 56 de la loi n° 23-12 du 5 Août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics. les soumissionnaires qui souhaitent avoir des précisons sur les résultats détaillées de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher auprés de nos services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public(BOMOP), les quotidiens nationaux ou presse électronique , pour leur communiquer ces résultats par écrit ,pour leur communiquer ces résultats par écrit.

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics , Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours auprès de la comité des marchés de la wilaya et ce dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire des marchés, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public(BOMOP), les quotidiens nationaux ou presse électronique . Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogé au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant **du 01/10/2026 / ANEP 2616032530**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA JUSTICE
COUR DE MEDEA
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCAL : 410004000026011

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01/2026

Conformément la loi n° 23-12 du 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés, la cour de MEDEA, lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° **01/2026** pour le projet : **Réalisation des travaux de rénovation de Sécurisation et équipement au profit des Structure judiciaires**
01: travaux d'installation des Réseaux Télésurveillance et anti l'incendie au niveau du siège de la cour de Médéa
02: travaux d'installation des Réseaux Télésurveillance et anti l'incendie au niveau du tribunal a Ain boucif
03: travaux d'installation anti l'incendie au niveau du tribunal à beni slimane

Toute personne physique ou morale qui répond aux conditions d'éligibilités suivantes peut participer à cet appel d'offres :

I- **Capacités professionnelles**
I- –Avoir un **agrément du ministère de l'intérieur** (Réseau téléphonique et télésurveillance) a jour.
-Avoir **un registre de commerce** portant le code d'une consistance demandée légalisée par les services du CNRC a jour.

I-Capacités financières :
*Pour les candidats seuls : Avoir un moyen de chiffre d'affaire supérieur ou égale à **4.500.000,00 DA** justifier par les bilans et C20 des trois (03) meilleurs années depuis l' année 2020.
*Pour les candidats en groupements : Le groupement dans son ensemble doit justifier un chiffre d'affaires moyen égal ou supérieur à **4.500.000,00 DA.** Calculé de la manière suivante : Chaque membre du groupement se verra calculer la moyenne de son chiffre d'affaires des trois (03) meilleures années depuis l'années2020. Justifier par les bilans et C20 délivré par les services des impôts.
Tous les résultats des membres du groupement seront additionnés pour obtenir le chiffre d'affaires du groupement.

√-**Capacités techniques :**
-Ayant réalisé déjà Au moins un (01) projet (même nature) à partir de l' année 2020 , d'un montant supérieur ou égale à 8.000.000.00 DA , Justifier par des attestations de bonnes exécutions des études demandées, **délivrée par les maitres d'ouvrage publics**, L'attestation de bonne exécution doit comporter l'année de réalisation et le montant.
-Délai maximal est fixé à Trois (03) mois, Le soumissionnaire proposant un délai supérieur à (03) mois verra son délai contractuel réduit automatiquement au délai fixé au cahier des charges lors de l'élaboration du marché s'il sera attributaire.
V-En cas de groupement tous les membres du groupement doit répondre à la première condition d'éligibilité, les deuxième, troisième conditions doivent répondre par chef de fil ou un membre.

Nb :
-Cas de soumission en groupement : présentation un protocole d'accord, reliant les membres du groupement en précisant la nature de ce groupement solidaire .
- Les soumissionnaires présentant des offres seuls dans le présent cahier des charges ne peuvent pas présenter des offres dans le cadre d'un groupement et vice verça
- Pour justifie l'éligibilité de soumissionnaire en groupement momentané il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupent. Ace titre le membre de grounent ne sont pas tenus de justifier individuellement l'ensemble des capacités exiger dans le cahier des charge sauf la première condition.
- Pour les deux cas : Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.
Les candidats remplissant les conditions précitées et intéressés par cet appel d'offres peuvent retirer les cahiers des charges auprès de Cour Médéa Secrétariat général deuxième étage Sis à citer thniet el hdjar wilaya de Médéa par le soumissionnaire ou son représentant dument désigné .Dans le cas d'un groupement le cahiers des charges doit être retirée par le mandature au son représentant dument désigné .
Les offres accompagnées des pièces et documents en cours de validité tels qu'exigés par le cahier des charges doivent être présentées dans trois (03) enveloppes distinctes.
-Enveloppe N°1:dossier de candidature: contenant les documents demande dans le cahier des charges article 14 page 07
-Enveloppe N°2-Offre technique :contenant des documents demande dans le cahier des charges article 14 page 08
-EnveloppeN°3-Offre financière :contenant des documents demande dans le cahier des charges article 14 page 08
Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :
à Monsieur le Secrétaire général de la Cour de Médéa
« Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2026
projet : **Réalisation des travaux de rénovation de Sécurisation et équipement au profit des Structure judiciaires**
01: travaux d'installation des Réseaux Télésurveillance et anti l'incendie au niveau du siège de la cour de Médéa
02: travaux d'installation des Réseaux Télésurveillance et anti l'incendie au niveau du tribunal a Ain boucif
03: travaux d'installation anti l'incendie au niveau du tribunal à beni slimane -
« Soumission à ne pas ouvrir sauf par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres »
- NB :
--La durée de préparation des offres est fixée à (15 jours) à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres national restreint sur le BOMOP ou la presse écrite ou électronique..
-La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de leur préparation avant 12 :00 heures. si ces jours coïncident avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres se fera le jour ouvrable suivant à la même heure.
- Les offres doivent être déposées au siège de la **Secrétariat général de la Cour de Médéa** et non envoyées par courrier.
-la séance d'ouverture des plis techniques et financiers se tiendra en séance publique en présence des soumissionnaires au siège de cour de Médéa, Secrétariat General , Situé dans le quartier thniet el hadjar Médéa 14 :00H le même jour ,Les soumissionnaires sont invitées à assister à la séance d'ouverture des plis.
- Les soumissionnaires restent engagés de leurs offres pendant un délai de 105 jours à compte de la séance d'ouverture des plis
--pour plus de détaille vois cahier de charge (instructions aux soumissionnaires)

Le Jeune Indépendant **du 01/10/2026 / ANEP 2616032493**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HBITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE MASCARA
N° D'IDENTIFICATION FISCALE: 186290101477122

N°2766

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°65 /2026

Le directeur des équipements publics de la Wilaya de Mascara sur delegation de responsable de l'action lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacities minimales Pour: **MISSION SUIVI LES TRAVAUX DE REALISATION D'UN COLLEGE TYPE (7/300R) EN REMPLACEMENT AU COLLEGE BENMECHETA AHMED A LA .COMMUNE HACINE CENTRE .**

CONDITIONS DE PARTICIPATION:
Il s'agit d'un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, adressé aux architectes agréés seuls ou en groupement et bureaux d'études nationaux et ingénieur en génie civil agrée seuls ou en groupement justifiant des capacités techniques, professionnelles et financiers suivantes :
Capacité professionnelle :

Pour les bureaux d'études nationaux agréés ou architecte agréé, justifiant :
- inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes et en possession d'un agrément en cours de validité

pour les ingénieurs en génie civil agrée, justifiant :
- un agrément en génie civil en cours de validité (durée de 03 ans)

A. **Capacité financière** :
Ayant réalisé de chiffre d'affaire de la moyenne des trois meilleures dernières années **(2023-2024-2025)** supérieur ou égale à **2 000 000,00DA.**
Justifiées par copies des bilans financiers des années **(2023-2024-2025)** portant accusé de réception par les services des impôts compétente et visé par un commissaire au compte ou un comptable agrée pour les personnes morales et **C20** portant chiffre d'affaires des années **(2023-2024-2025).**

PRESENTATION DE L'OFFRE :

Le soumissionnaire devra cacheter son offre, en utilisant trois **(03)** enveloppes intérieures séparées portant selon le cas, la mention:« Dossier de candidature», « Offre technique» et « Offre financière »
Les trois enveloppes intérieures devront également comporter le nom et l'adresse du soumissionnaire.
L'enveloppe extérieure devra comporter la mention suivante :

Appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales
N°65...../2026
Projet Pour : **MISSION SUIVI LES TRAVAUX DE REALISATION D'UN COLLEGE TYPE (7/300R) EN REMPLACEMENT AU COLLEGE BENMECHETA AHMED A LA COMMUNE HACINE CENTRE .**

Est adressée à Monsieur le Directeur des Equipements Publics, sis à la cité Administrative nouvelle ; ZHUN12 à Mascara.
- La durée de préparation des offres est fixée à **10 jours** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offresnational ouvert avec exigence de capacité minimales dans la presse nationale en langue nationale et en langue française et deux presse électroniqueou Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Publics (BOMOP).
- La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres avant **14H00**.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date retenue pour la remise des offres et l'ouverture des plis sera le premier jour ouvrable qui suit.
- La date d'ouverture technique et financière aura lieu à la date de dépôt des offres à **14H00.**

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentée de **(90) jours** à compter de la date du dépôt des offres.
N.B : Les soumissionnaires sont cordialement invitées à la séance d'ouverture candidature, technique et financière des plis au niveau de la direction des Equipements Publics de Mascara.

Le Jeune Indépendant **du 01/10/2026 / ANEP 2631014177**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA SANTE

WILAYA DE MOSTAGANEM
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
ÉTABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER D'AIN TEDELES
N°/..500../ E.P.H /A.T / 2026

A Monsieur Malah Nesr Eddine (EURL Kartili Medical)

Fourniture de Consommables et des Non tissés

OBJET : A/S Mise en demeure *N° 02*

Suite à l'arrangement établi entre nous durant l'année 2026 en **Fourniture de consommables et des non tissés** de notre établissement conformément au convention n° 02/2026 du 10/08/2026.

A cet effet notre établissement vous mis en demeure du non-respect de la livraison de la commande.

Le Jeune Indépendant **du 01/10/2026 / ANEP 2631014187**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOGRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE

WILAYA DE BECHAR
DIRECTION DE LA SANTE ET DE POPULATION
ETABLISSEMAENT PUBLIC DE SANTE DE PROXIMITE D ABADLA
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
N°342/26

AVIS DE RECRUTEMENT (CONCOURS SUR TITRE)

ETABLISSEMAENT PUBLIC DE SANTE DE PROXIMITE D ABADLA WILAYA DE BECHAR ANNONCE UN AVIS DE RECRUTEMENT (CONCOURS SUR TITRE) POUR ACCES AUX GRADES SUIVANTS:

DISIGNATION	NBR DES POSTES	CONDITION DE PARTICIPATION
MEDECIN GENERALISTE	07	DIPLOM DE DOCTEUR EN MEDECIN OU D ' UN TITRE RECONNU EQUIVALENT

LE DOSSIER DE CONDIDATURE COMPREND LES PIECES SUIVANTS:

- DEMENDE MANUSCRITE
- PHOTO COPIE EGALISEE DE DIPLOME OU CERTIFICAT DE CAPACITE OU NIVEAU SCOLAIR OU PROFESSOINNEL.
- CASIER JUDICAIRE N° 03
- PHOTO COPIE EGALISEE DE DE CART D'EDENTITE NATIONAL.
- RELEVE DE NOTE DES ETUDES UNIVERSITAIRE
- CERTIFICA DE NATIONALIE
-SITUTION VIS- A-VIS DU SERVICE NATIONAL.
- CERTIFICA MEDICAL (GENERAL ET PHYSIOLOGIE)
- CERTIFICA DE RESIDENCE
- EXPERIENCE PROFESSIONNEL

LE DEPOT DES DOSSIERS ET FIXE POUR UN DELAI DE 15 QUINSE JOUR A PARTIRE SE LA DAT DE PUBLICATION DU PRESENTE AVIS LE JOURNAL A L'ADRESSE SUIVAT:

A MONSIEURE LE DIRECTION DE L'ETABLISSEMENT PUBLICE DE SANTE DE PROXIMITE D ABADLA DE BECHAR (SECRETAIRIAT DE LA DIRECTIN)

NB:TOUT DOSSIERS INCOMPLET N'EST PRIS EN CONCEDERATION

Le Jeune Indépendant **du 01/10/2026 / ANEP 2631014191**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HBITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET AMENAGEMENT DE TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE MASCARA
N° D'IDENTIFICATION FISCALE: 186290101477122

N°2767

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 66/2026

Le directeur des équipements publics de la Wilaya de Mascara sur delegation de responsable de l'action lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacities minimales Pour: **Mission suivi des travaux de la réalisation d'un lycée type (600/200R) à la commune de Gaada.**

CONDITIONS DE PARTICIPATION:
Il s'agit d'un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, adressé aux architectes agréés seuls ou en groupement et bureaux d'études nationaux et ingénieur en génie civil agrée seuls ou en groupement justifiant des capacités techniques, professionnelles et financières suivantes :
A- Capacité professionnelle : **Capacité professionnelle** :

- Pour les bureaux d'études nationaux agréés ou architecte agréé, justifiant :
 - inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes et en possession d'un agrément en cours de validité
- pour les ingénieurs en génie civil agrée, justifiant :
 - un agrément en génie civil en cours de validité (durée de 03 ans)

B- Capacité financière :
Ayant réalisé de chiffre d'affaire de la moyenne des trois meilleures dernières années **(2023-2024-2025)** supérieur ou égale à **5 000 000,00DA.**
Justifiées par copies des bilans financiers des années **(2023-2024-2025)** portant accusé de réception par les services des impôts compétente et visé par un commissaire au compte ou un comptable agrée pour les personnes morales ou **C20** portant chiffre d'affaires des années **(2023-2024-2025).**
C- Capacité technique :
1- Références professionnelles :
-Avoir assuré au moins la maitrise d'œuvre (étude et suivi) d'un projet d'équipement de catégorie C ou plus.
Les références professionnelles doivent être justifiées par des attestations de bonnes exécutions. Délivrées par les maîtres de l'ouvrage publics.
PRESENTATION DE L'OFFRE :
Le soumissionnaire devra cacheter son offre, en utilisant trois **(03)** enveloppes intérieures séparées portant selon le cas, la mention:« Dossier de candidature», « Offre technique» et « Offre financière »
Les trois enveloppes intérieures devront également comporter le nom et l'adresse du soumissionnaire.
L'enveloppe extérieure devra comporter la mention suivante :

Appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales
N° ..66...../2026
Projet Pour : **Mission suivi des travaux de la réalisation d'un lycée type (600/200R) à la commune de Gaada.**

Est adressée à Monsieur le Directeur des Equipements Publics, sis à la cité Administrative nouvelle ; ZHUN12 à Mascara.
- La durée de préparation des offres est fixée à **10 jours** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offresnational ouvert avec exigence de capacité minimales dans la presse nationale en langue nationale et en langue française et deux presse électroniqueou Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Publics (BOMOP).
- La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres avant **14H00**.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date retenue pour la remise des offres et l'ouverture des plis sera le premier jour ouvrable qui suit.
- La date d'ouverture technique et financière aura lieu à la date de dépôt des offres à **14H00.**

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentée de **(90) jours** à compter de la date du dépôt des offres.
N.B : Les soumissionnaires sont cordialement invitées à la séance d'ouverture candidature, technique et financière des plis au niveau de la direction des Equipements Publics de Mascara.

Le Jeune Indépendant **du 01/10/2026 / ANEP 2631014193**

CAN 2027 (ÉLIMINATOIRES)

Les Verts reviennent de loin à Bujumbura, Brahim Hemdani retient le caractère

Pour sa deuxième sortie officielle sur le banc de l'équipe nationale d'Algérie, le sélectionneur Brahim Hemdani est passé par toutes les émotions. Face à une entreprenante et agressive sélection du Burundi, les Fennecs ont frôlé la correctionnelle avant de faire preuve d'une force de caractère remarquable pour arracher le point du match nul (2-2). Menés de deux buts après seulement douze minutes de jeu, les partenaires de Rayan Aït-Nouri ont su stopper l'hémorragie, poser le ballon et reconstruire, brique par brique, un résultat qui comptera à coup sûr dans la course à la qualification pour la Coupe d'Afrique des Nations 2027. En conférence de presse d'après-match, le technicien algérien n'a pas caché les carences de son bloc équipe, mais il a choisi de positiver : « Je préfère voir le verre à moitié plein

Le plan de jeu initial de Brahim Hemdani a instantanément volé en éclats sous la chaleur lourde et l'ambiance électrique du stade Intwari. Volontaires, physiques et parfaitement articulés en transitions rapides, les Hirondelles du Burundi ont sauté à la gorge des Algériens dès le coup d'envoi. Les Verts, alignés dans un entrejeu remanié, ont cruellement manqué d'impact et de repères géométriques lors du premier quart d'heure. Dès la 6e minute, sur un ballon bêtement perdu au milieu de terrain, l'attaquant burundais profitait d'un alignement défectueux de la charnière centrale algérienne pour s'enfoncer dans les seize mètres et tromper le portier d'une frappe croisée imparable. Sonnés, les Fennecs n'ont pas eu le temps de réajuster leur bloc qu'un second coup de massue s'abattait sur leurs têtes. À la 12e minute, sur un corner mal repoussé par l'arrière-garde nationale, le cuir revenait dans les pieds d'un milieu adverse qui armait une reprise de volée déviée, prenant le gardien à contre-pied.

En l'espace de douze minutes, l'Algérie se retrouvait menée 2-0. Un scénario catastrophe, presque irréel, qui rappelait les vieux démons des déplacements périlleux en Afrique subsaharienne, où le manque d'intensité physique se paye cash. Face au spectre d'une défaite humiliante qui aurait déjà plombé l'ambiance autour du nouveau staff technique, l'Algérie a eu le mérite de ne pas sombrer totalement dans le doute. Passée la tempête du premier tiers de la première mi-temps, les cadres de l'équipe ont pris leurs responsabilités. Brahim Hemdani, très actif sur sa ligne de touche, a rapidement demandé à ses latéraux de fermer les couloirs et à son milieu de terrain de densifier les zones de transition pour priver le Burundi de ballons de contre-attaque.

Peu à peu, la possession de balle est redevenue algérienne. Les Verts ont commencé à poser le jeu, à multiplier les passes courtes pour fatiguer un bloc burundais qui avait énormément donné sur le plan énergétique en début de partie. La réduction du score, intervenue juste avant la pause (41e minute), a agi comme un véritable déclic. Sur un mouvement collectif de grande classe initié sur le flanc gauche, un centre tendu trouvait la tête rageuse de l'avant-centre algérien, redonnant l'espoir à tout un peuple. À 2-1 à la mi-temps, le match avait radicalement changé de physionomie.

Invité à analyser cette rencontre riche en enseignements, Brahim Hemdani a adopté une posture de leader protecteur envers son groupe, tout en restant lucide sur le travail titanesque qui l'attend.

« Quand vous êtes pris à froid de cette manière, à l'extérieur, et que vous vous retrouvez menés 2-0 après douze minutes, beaucoup d'équipes auraient sombré et encaissé une lourde défaite. Mes joueurs ont puisé dans leurs ressources mentales pour refaire ce retard. Pour cela, je dois les féliciter. C'est pourquoi je préfère voir le verre à moitié plein ce soir. Nous prenons un point important à l'extérieur dans un contexte difficile. »

Le sélectionneur n'a cependant pas occulté les manques criants de son équipe en début de partie : « Nous avons manqué de concentration, c'est indéniable. On ne peut pas entamer un match de qualification africaine avec une telle passivité. Nous allons analyser cette entame de match à la vidéo, car ces erreurs se payeront encore plus cher à l'avenir. Mais l'apprentissage passe aussi par ce genre de scénario mouvementé. »



Les notes des Verts

Melvin Mastil (4) : Encore un match difficile à juger. Il est un peu fautif sur le but contre son camp de Chaibi mais sans plus, il ne peut pas grand chose sur le second mais n'est pas toujours rassurant. On vu un manque de communication notamment avec Bensebaini.

Saâdi Radouani (4) : Très volontaires mais parfois dépassé, le latéral droit de l'USMA a tenté d'apporter mais a été très en difficulté face à Jean-Claude Girumugisha. Il aurait pu marquer le troisième but Algérien à la 89e.

Achraf Abada (6,5) : En difficulté comme le reste de l'équipe, notamment face au virevoltant numéro 7 adverse, il est monté en gamme durant la rencontre, se montrant très propre aussi dans les transmissions. Il est devenu petit à petit l'assurance tout risque, il sauve les verts en fin de match.

Ramy Bensebaïni (6,5) : Le capitaine a commis une grosse bévue sur le second but mais a tout de même été celui qui a stabilisé la défense au fil du match.

Jaouen Hadjam (4) : Encore un match très compliqué sur le plan défensif, Son couloir était systématiquement libre. Il a été comme toujours beaucoup plus interessant dans les offensives même si il n'a pas été aussi tranchant que face à la Zambie.

Himad Abdelli : Match compliqué pour le milieu de terrain de l'OM. Présent et avec du répondant sur le plan physique, il a du céder sa place avant la mi-temps sur blessure. Remplacé par Adem Zorgane (7) : Beaucoup plus interessant que lors du dernier match, il beaucoup apporté par ses passes précises.



Farès Chaïbi (3,5) : Perturbé par le but marqué contre son camp, il n'étais vraiment pas dans son assiette et a semblé passé à côté de son match, n'arrivant pas à faire l'essuie glace comme face à la Zambie. Remplacé par Adil Aouche (65e) auteur d'une entrée plutôt timide.

Ibrahim Maza (6) : Il a eu des difficulté sur cette pelouse synthétique. Souvent pris en étau, il n'a pas assez tiré au but et n'a pas réussi à distiller les passes dans le dernier tiers comme il en a l'habitude.

Mohamed-Bachir Belloumi (7) : Lui a vite trouvé ses repères, c'était le joueur le plus dangereux côté Algérien en première période et celui qui a créé le plus d'occasion pour ses coéquipiers. Il a marqué son premier but en sélection. Il est remplacé par Monsef Bakrar (64e) qui n'a pas fait grand chose en une demi-heure !

Adil Boulbina (6,5) : Peu en vue en première période, il se réveille en deuxième avant d'égaliser d'un super coup-franc !. Remplacé par Mohamed Amoura (64e), qui s'est battu sur le plan défensif mais n'a pas fait grand chose offensivement

Amin Chiakha (3,5) : Un quasi non-match pour l'attaquant de Rosenborg qui n'a pensé ni en remise ni par des appels en prodondeur. C'est à peine si il participe sur le but de Belloumi. Remplacé par Ilan Bakrar (73e) qui a fait ce qu'il a pu...

ÉLIMINATOIRES CAN 2027 :

Nigeria et Ghana humiliés, douche froide pour le Cap-Vert



Les éliminatoires de la CAN 2027 ont réservé leurs premières grosses surprises avec les défaites du Nigeria et des Mondialistes cap-verdien et ghanéen ce mardi à l'occasion de la 2e journée.

Il faisait mauvais être favori ce mardi en fin d'après-midi pour le compte de la 2e journée des éliminatoires de la CAN 2027. Ce n'est pas le Ghana et le Cap-Vert qui diront le contraire. Absentes de la CAN 2025 mais présentes à la Coupe du monde 2026, les deux sélections ont déjà subi leur deuxième défaite dans ces éliminatoires et peuvent commencer à craindre de voir une nouvelle édition leur passer sous le nez… Après sa défaite contre la Côte d'Ivoire (2-0), le Ghana – privé de nombreux joueurs, comme Mohammed Kudus, Antoine Semenyo, et Jordan Ayew, pour cette trêve – s'est fait surprendre 4-2 par la Gambie à domicile ! Et pourtant, les Black Stars menaient 2-0 à la demi-heure de jeu à Accra et semblaient se diriger vers une victoire. Le Lyonnais Ernest Nuamah avait ouvert le score sur penalty (27e), avant que Felix Afena-Gyan ne double la mise d'un missile sur coup franc direct (33e). Mais la Gambie a rapidement refait son retard avec des buts coup sur coup de Mohamed Badamosi (37e sur penalty) et Omar Colley (42e) avant la mi-temps. En seconde période, les Scorpions ont piqué à deux reprises et arraché une victoire inespérée grâce à un doublé d'Ebrima Colley (68e, 90e). Ce succès leur permet de virer provisoirement en tête du groupe C en attendant le match Côte d'Ivoire-Somalie dans la soirée.

Pour la bande à Carlos Queiroz, l'heure est en revanche déjà à l'inquiétude avant la double confrontation prévue en novembre contre la Somalie, qui sera précédée d'un match amical face au Maroc la semaine prochaine.

Loin de son parcours historique du Mondial, le Cap-Vert a lui aussi déchanté en mordant la poussière 2-1 à Praia face au Rwanda. Les Requins Bleus avaient pourtant ouvert le score par Benchimol (40e), mais Claude Niyomugabo (45e+2) et Elie Iradukunda (52e) ont renversé le score de part et d'autre de la mi-temps. Après la défaite face au Mali (1-3), les coéquipiers de Ryan Mendes sont donc scotchés à une inquiétante dernière place, tandis que le Rwanda surprend avec ses 6 points en deux matchs. Mais le résultat le plus frappant est venu de Guinée Bissau, où les Djurtus ont croqué le Nigeria sur le score de 3-0. Franculino en début de match (15e), Mama Baldé à l'heure de jeu (66e) et Álvaro Djaló (90e+5) ont fait chuter des Super Eagles terriblement inefficaces en l'absence de Victor Osimhen. Les entrées de Moses Usor et Moses Simon à la mi-temps n'auront pas suffi à renverser la vapeur.

Ce résultat va forcément faire très mal à la bande à Eric Chelle, qui avait démarré les qualifications par un succès compliqué face à Madagascar, renversé 2-1. En raison de la présence de la Tanzanie, qualifiée d'office en tant que co-organisateur de la CAN 2027, ce groupe n'offrira qu'un seul billet pour la CAN et le Nigeria n'a déjà plus le droit à l'erreur avant sa double confrontation face aux Taifa Stars en novembre.

Espagne : la Roja franchit un cap historique

AU-DELÀ du score, ce nouveau succès permet surtout aux Espagnols de franchir une barre symbolique dans leur impressionnante série actuelle. Avec ce résultat, l'Espagne enchaîne désormais 40 rencontres sans connaître la défaite. Une performance qui permet à la sélection de s'inscrire dans une nouvelle page de l'histoire du football international. Depuis plusieurs années, la Roja affiche une remarquable régularité, aussi bien dans les grandes compétitions que lors des rendez-vous internationaux. Il faut remonter au mois de mars 2024 pour retrouver le dernier revers espagnol.

La Colombie avait alors pris le dessus sur la Roja lors d'une rencontre amicale, avec une victoire 1-0. ,Depuis cette soirée, l'Espagne a construit une série impressionnante. Elle a notamment remporté l'Euro 2024, avant de décrocher la Coupe du monde 2026, tout en poursuivant son parcours sans défaite. Un épisode pourrait toutefois prêter à confusion. Durant cette période, l'Espagne a perdu une finale de Ligue des Nations contre le Portugal. Mais la rencontre s'était terminée sur une égalité avant que la décision ne soit prise aux tirs au but.

Cette issue n'est pas considérée comme une défaite dans les statistiques officielles des matchs disputés.

La série de la Roja reste donc intacte et atteint désormais 40 matchs consécutifs sans défaite. Le succès contre la Croatie vient ainsi confirmer la dynamique espagnole, qui continue de s'étendre à chaque rendez-vous international.

SÉNÉGAL-MAROC

les grandes annonces du TAS sur la date du verdict et le jury

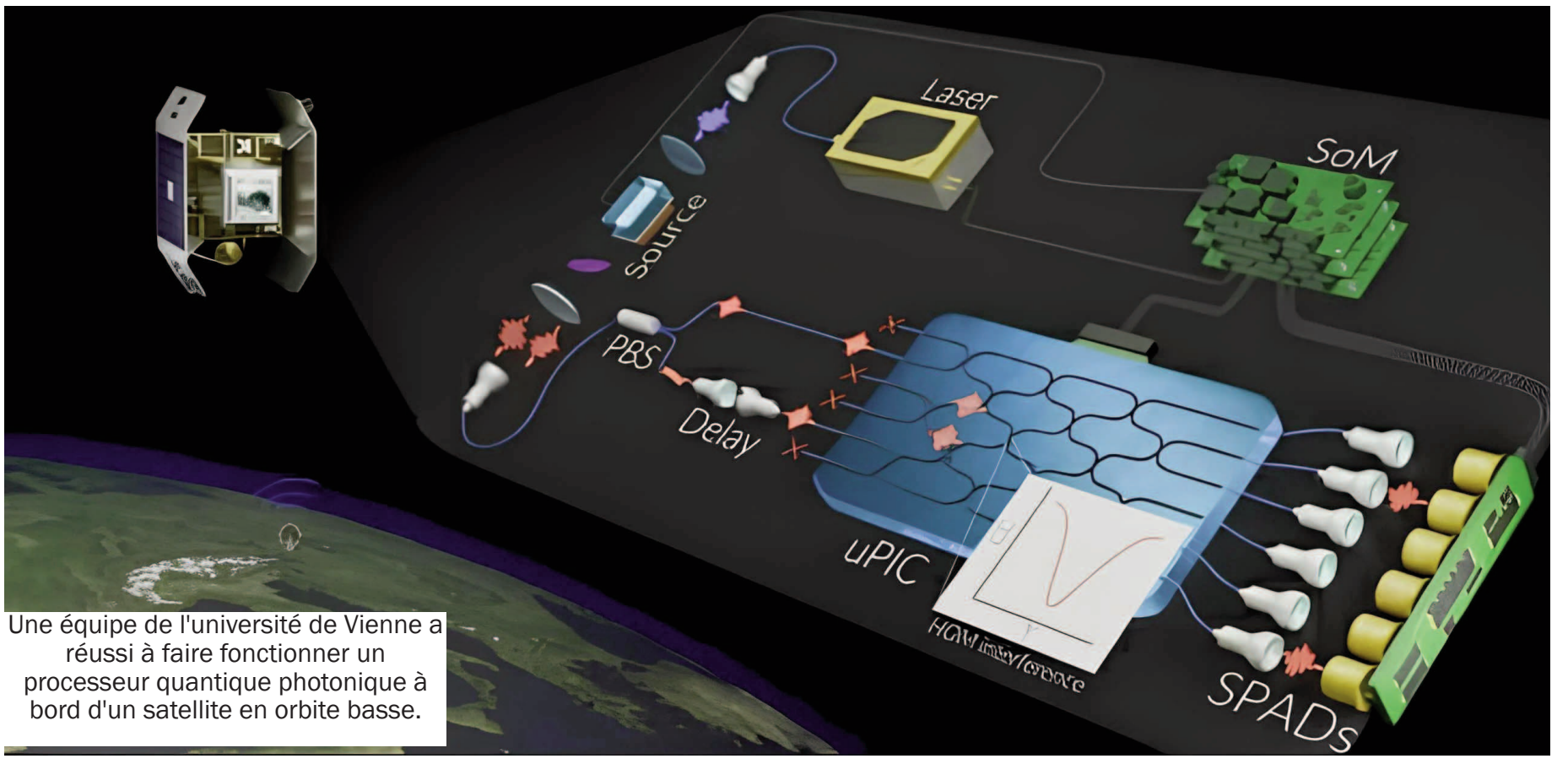
LE TRIBUNAL arbitral du sport (TAS) a apporté ce mercredi de nouvelles précisions sur la procédure opposant la Fédération sénégalaise de football (FSF) à la Confédération africaine de football (CAF) et à la Fédération royale marocaine de football (FRMF), après la finale de la CAN 2025 entre le Sénégal et le Maroc. L'audience relative à la finale de la CAN 2025 entre le Sénégal et le Maroc est officiellement programmée le jeudi 8 octobre 2026 au siège du TAS, à Lausanne, en Suisse. Elle débutera à 9h30 et "devrait se terminer dans l'après-midi", précise l'instance dans son communiqué. Elle se déroulera en présence des différentes parties. La FSF et la FRMF seront représentées directement sur place, tandis que la CAF comparaîtra par l'intermédiaire de ses conseils.

PAS DE DÉCISION DU TAS LE 8 OCTOBRE SUR LA FINALE DE LA CAN 2025

Contrairement à ce qui aurait pu être envisagé, les débats ne seront pas accessibles aux médias. Le TAS précise que les parties n'ont pas demandé la tenue d'une audience publique. La procédure se déroulera donc à huis clos, sans présence de journalistes dans la salle. Une fois les débats terminés, les trois arbitres qui composent la formation arbitrale se réuniront pour entamer leurs délibérations. Le TAS a également clarifié un point particulièrement attendu concernant le calendrier de cette procédure : aucune décision ne sera rendue le jour de l'audience. Le Tribunal précise qu'il n'est, à ce stade, pas en mesure de communiquer une date précise pour le verdict final mais que toute annonce relative à ce dossier sera publiée sur son site internet .

Le TAS a enfin dévoilé la composition de la Formation arbitrale chargée d'examiner l'affaire. Celle-ci sera présidée par le professeur français Gérald Simon. Il sera accompagné du professeur italien Luigi Fumagalli et du professeur allemand Dr. Ulrich Haas. Cette Formation devra trancher l'appel déposé par la FSF contre les décisions prises dans le dossier lié à la finale de la CAN 2025, qui avait vu le Sénégal s'imposer face au Maroc (1-0, a.p.) avant que la commission d'appel de la CAF ne décide de retirer le titre aux Lions.

Un ordinateur quantique a fonctionné en orbite pour la première fois



Une équipe de l'université de Vienne a réussi à faire fonctionner un processeur quantique photonique à bord d'un satellite en orbite basse.

Les satellites d'observation produisent des volumes considérables de données. Mais leur acheminement vers les stations au sol reste contraint par la capacité des liaisons descendantes et par le nombre limité de fenêtres de communication disponibles.Une solution consiste donc à effectuer une partie du traitement directement en orbite : filtrer, analyser ou compresser les données avant de transmettre uniquement les informations pertinentes vers la Terre.
C'est dans cette perspective que les technologies quantiques suscitent un intérêt croissant, même si leur utilisation opérationnelle dans l'espace reste encore largement expérimentale.

Un processeur photonique confronté aux conditions de l'espace

Sous la direction du professeur Philip Walther, des chercheurs de l'université de Vienne ont embarqué un processeur quantique photonique à bord d'un satellite. Placé sur une orbite basse, à environ 510 kilomètres d'altitude, le dispositif repose sur des paires de photons injectées dans un circuit optique gravé sur une puce de verre.
L'enjeu était autant de faire fonctionner le processeur que de vérifier sa capacité à préserver les propriétés quantiques de la lumière dans un environnement particulièrement contraignant. Vibrations du lancement, rayonnement solaire et radiations cosmiques peuvent en effet dégrader les performances d'un système photonique et perturber les états quantiques.
Malgré ces contraintes, les chercheurs ont pu faire fonctionner leur dispositif en orbite et observer un phénomène caractéristique de l'optique quantique.

Le « dip de Hong-Ou-Mandel », une preuve de principe

L'équipe a notamment mesuré en orbite l'effet de Hong-Ou-Mandel, un phénomène d'interférence quantique qui apparaît lorsque deux photons indiscernables arrivent simultanément sur une lame séparatrice. Cette expérience constitue un test de référence pour vérifier la capacité d'un dispositif photonique à préserver les propriétés nécessaires au traitement quantique de l'information. Les performances du système ont toutefois été affectées par les conditions spatiales, notamment par les interférences lumineuses et les radiations.
Il ne s'agit donc pas encore d'un ordinateur quantique capable de traiter les immenses volumes de données produits par un satellite d'observation. Pour les chercheurs, cette expérience constitue avant tout une démonstration technologique : elle montre qu'un processeur quantique photonique peut fonctionner en orbite et ouvre la voie à des systèmes plus robustes. À plus long terme, ceux-ci pourraient contribuer au tri et à la compression des données directement à bord des satellites, mais aussi trouver des applications dans de futurs réseaux de communication et de cryptographie quantiques entre l'espace et la Terre.

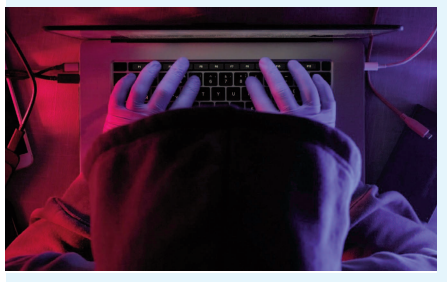
Quantique : comment sécuriser nos communications depuis l'espace

Thales Alenia Space et Hispasat lancent le développement d'un système de distribution quantique de clés depuis des satellites en orbite géostationnaire.

Objectif : protéger les communications sensibles de la menace quantique.

Thales Alenia Space, société conjointe du français Thales (67 %) et de l'italien Leonardo (33 %), et Hispasat, opérateur espagnol de services satellitaires, annoncent, ce mardi 21 janvier, le lancement de la phase de développement de leur prototype de QKD-GEO.
Soit la génération quantique de clés, ou QKD (Quantum Key Distribution), mais depuis des satellites géostationnaires (GEO).
Dotée d'un budget de 103,5 millions d'euros, ce projet est initié par le Secrétariat d'état espagnol aux Télécommunications et aux Infrastructures numériques et financé sur fonds européen dans le cadre du Plan national de Relance, de Transformation et de Résilience (PERTE Aeroespacial). Selon le communiqué conjoint, il « vise à produire des clés de communication sol-orbite sécurisées que même les ordinateurs quantiques les plus performants ne pourront pirater. »

Piratage du FBI : ShinyHunters aurait contourné le pare-feu protégeant Oracle PeopleSoft



LE PIRATAGE du portail de recrutement du FBI commence à livrer ses premiers détails techniques. Google a documenté une méthode utilisée par ShinyHunters pour contourner les protections d'Oracle PeopleSoft, que le groupe affirme également avoir employée contre FBI Jobs.
Quelques jours après l'attaque revendiquée contre le FBI, de nouveaux éléments permettent de mieux comprendre comment ShinyHunters aurait pu atteindre l'environnement Oracle PeopleSoft utilisé par le portail de recrutement de l'agence. Les chercheurs de Google ont identifié une technique employée par le groupe pour contourner des mesures temporaires déployées sur des serveurs qui n'avaient pas encore installé le correctif publié en juin par Oracle pour une faille critique de PeopleSoft.

Un exploit remanié pour contourner une protection provisoire

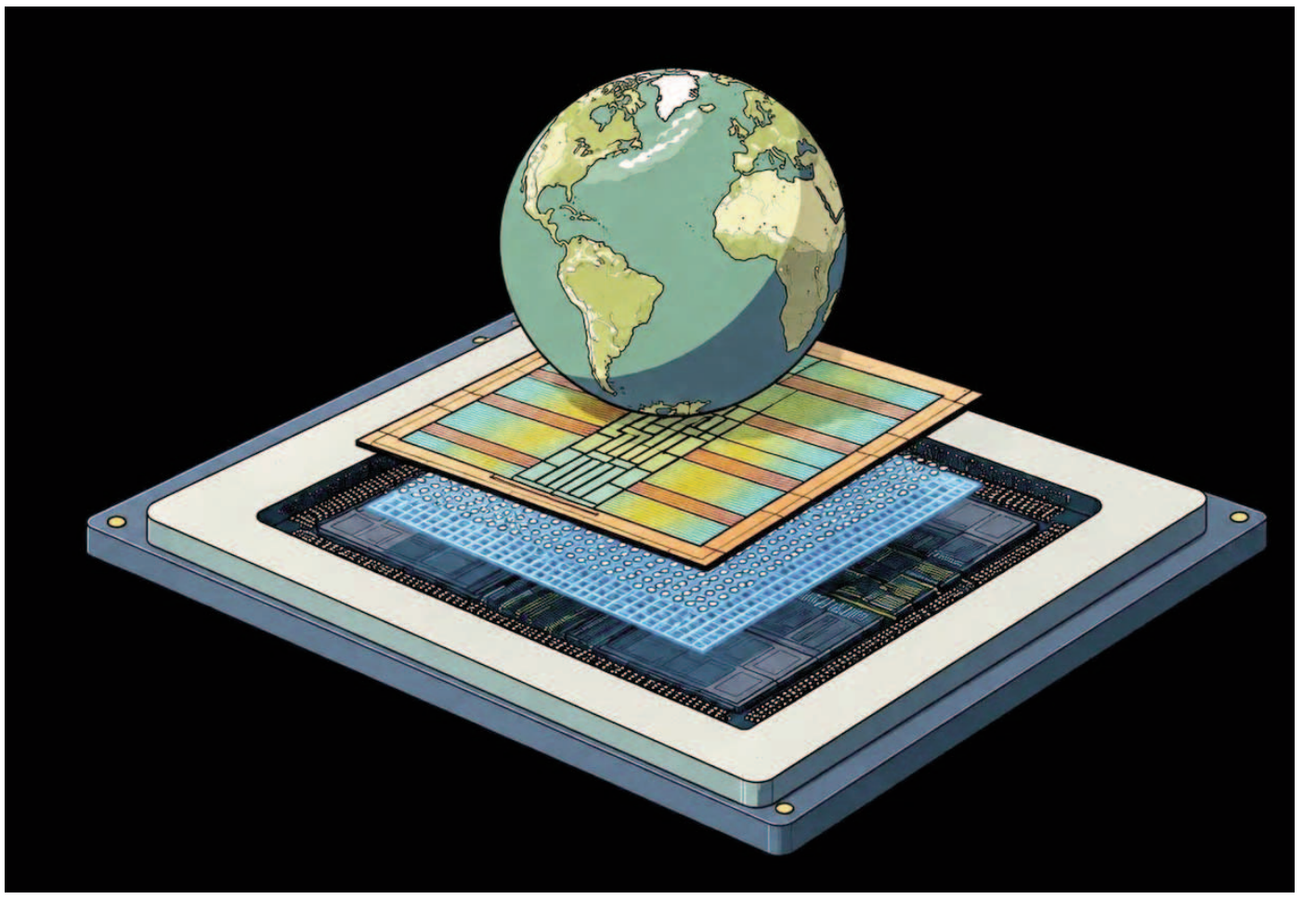
L'affaire remonte à la fin du printemps dernier. ShinyHunters commence alors à s'introduire dans des serveurs Oracle PeopleSoft grâce à une faille encore non corrigée et non divulguée publiquement. Pendant près de deux semaines, le groupe peut l'exploiter sans correctif disponible, notamment contre des établissements d'enseignement supérieur. Oracle finit par intervenir le 10 juin et attribue à la vulnérabilité la référence CVE-2026-35273. Critique, elle permet d'exécuter du code à distance sur un serveur sans disposer d'identifiants.
La publication du correctif ne règle pourtant pas immédiatement le problème pour toutes les organisations concernées.
Le temps de tester puis de déployer la mise à jour, des serveurs restent vulnérables et doivent être protégés autrement. Parmi les mesures préconisées figure alors le blocage, au niveau du pare-feu applicatif, de l'adresse qui permet d'atteindre la partie vulnérable de PeopleSoft depuis Internet.
La faille est donc toujours présente sur la machine, mais les requêtes venues de l'extérieur sont censées ne plus pouvoir parvenir jusqu'à elle.
ShinyHunters adapte donc son exploit. Au lieu de viser directement /PSEMHUB/, l'adresse que les pare-feu ont été configurés pour bloquer, le groupe envoie ses requêtes vers /%50SEMHUB/. Or, dans une URL, %50 correspond à la lettre majuscule P.
Pour le pare-feu, qui peut examiner l'adresse avant de la décoder, le chemin n'est plus celui inscrit dans la règle de blocage. Pour Oracle WebLogic, qui procède ensuite au décodage, /%50SEMHUB/ redevient en revanche /PSEMHUB/ et dirige la requête vers le composant vulnérable que le pare-feu était justement censé empêcher d'atteindre depuis Internet.

Une technique désormais reliée à l'attaque contre FBI Jobs

C'est a priori ce qui se serait également produit sur FBI Jobs. ShinyHunters affirme avoir utilisé ce même contournement contre le portail de recrutement du FBI, tout en maintenant avoir exploité une seconde vulnérabilité encore inconnue dans la même partie de PeopleSoft.
Le FBI a confirmé enquêter sur la compromission revendiquée de FBI Jobs, mais n'a pas établi publiquement le point d'entrée emprunté par les attaquants.
Le choix de la cible n'avait rien de fortuit. En revendiquant l'attaque, ShinyHunters l'a présentée comme une mesure de représailles contre un bulletin publié par le FBI en mai, qui détaillait ses méthodes et lui attribuait notamment des pratiques de harcèlement, de menaces et de swatting.
Le groupe conteste ces accusations et exigeait que l'agence corrige ou retire le document. Il assurait par ailleurs que l'opération n'avait aucune motivation financière et ne réclamait aucune rançon.

Face à Cosmos de NVIDIA, AMD mise 8,2 milliards sur la recherche en IA spatiale

AMD a signé un accord pour racheter World Labs, spécialiste des modèles d'IA capables de créer des environnements 3D, pour environ 8,2 milliards de dollars en actions. L'objectif : mieux anticiper les besoins des futures puces face à NVIDIA.



Ce rachat de World Labs n'est pas encore bouclé. Annoncé le 28 septembre 2026, il doit être finalisé d'ici la fin de l'année, sous réserve des autorisations nécessaires. Les deux entreprises se connaissaient déjà : elles avaient noué un partenariat consacré à l'entraînement des modèles et à l'optimisation de l'inférence, comme le rapporte TechCrunch.

Avec World Labs, AMD veut concevoir ses puces au contact des futurs modèles

World Labs travaille sur l'« intelligence spatiale » : ses modèles génèrent, reconstruisent et simulent des espaces tridimensionnels à partir de textes, d'images ou de vidéos. Son outil Marble permet déjà de créer des mondes 3D interactifs. Ces travaux intéressent notamment la simulation et l'apprentissage des robots, qui exigent de raisonner sur l'espace plutôt que de produire seulement du texte.

Pour AMD, l'intérêt dépasse donc l'ajout d'un modèle à son catalogue. Observer de près la conception et l'exécution de ces systèmes pourrait aider ses équipes à identifier plus tôt leurs besoins en mémoire, en calcul et en logiciels.

C'est une piste pour orienter ses prochaines plateformes, pas la garantie qu'une puce issue de ce rapprochement arrivera rapidement sur le marché.

Fei-Fei Li rejoindra AMD si l'opération aboutit

Fondatrice de World Labs et figure de la recherche en vision par ordinateur, Fei-Fei Li doit devenir vice-présidente exécutive et directrice scientifique d'AMD. Elle sera rattachée à Lisa Su, tandis que l'équipe de World Labs continuera à travailler sur les modèles d'IA.

Ce maintien de la recherche est essentiel à la logique du rachat : AMD paie aussi pour comprendre des usages encore en développement.

Les quelque 8,2 milliards de dollars seront réglés en actions AMD, et non en numéraire.Tant que les conditions de clôture ne sont pas remplies, World Labs ne fait pas partie d'AMD.

Face aux modèles Cosmos de NVIDIA, AMD achète du temps de recherche

NVIDIA dispose déjà de Cosmos, une famille de modèles de monde destinée aux applications d'IA physique. En intégrant World Labs, AMD cherche à se rapprocher des chercheurs qui développent ce type de charge de travail, alors que la concurrence ne se joue plus uniquement sur les caractéristiques des accélérateurs. Il faudra aussi fournir les outils permettant aux développeurs d'utiliser ces modèles sur ses plateformes.

L'annonce ne fixe toutefois ni calendrier de lancement, ni nouvelle offre pour les clients. À 8,2 milliards de dollars, AMD fait le pari que les enseignements de World Labs finiront par influer sur ses produits. Pour l'instant, c'est un pari de recherche, pas une riposte commerciale prête à l'emploi.

L'opération pourrait donner à AMD une meilleure lecture des besoins de l'IA spatiale. Son intérêt se vérifiera lorsque cette recherche se traduira en matériel et en logiciels que les clients pourront réellement adopter.

Claude est en panne : Anthropic confirme un incident qui touche une large partie de ses services



CLAUDE connaît une panne importante ce mardi après-midi. Le problème touche le chatbot d'Anthropic, mais aussi Claude Code, Claude Cowork, sa plateforme et certaines requêtes envoyées à son API. Claude a bien malgré lui décidé de compliquer la journée d'une partie de ses utilisateurs. Anthropic a confirmé, ce mardi 29 septembre, être victime d'un incident qui ne concerne pas seulement les conversations sur Claude.ai.

En effet, plusieurs outils de son écosystème rencontrent aussi des erreurs ou des performances dégradées.

De quoi affecter aussi bien le grand public que les développeurs qui s'appuient sur les services de l'entreprise.

Plusieurs services de Claude sont touchés par une panne

Sur sa page de statut, Anthropic indique enquêter sur des problèmes affectant Claude.ai, platform.claude.com, l'API Claude, Claude Code et Claude Cowork. L'entreprise a commencé à signaler l'incident à 14h21 UTC, soit 16h21 en France métropolitaine, avant d'élargir quelques minutes plus tard la liste des services concernés.

Tous ne sont cependant pas touchés avec la même intensité, peut-on dire.

À 16h36, Claude.ai, Claude Code et Claude Cowork étaient classés en panne partielle, tandis que la console destinée aux développeurs et l'API affichaient des performances dégradées.

À 16h41, un nouveau message a été publié par Anthropic.

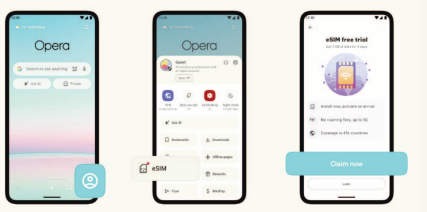
« Nous avons appliqué une mesure corrective et le taux d'erreur a considérablement diminué. Certaines tentatives de connexion, actions sur le compte et sessions Claude Code et Cowork échouent encore. Nous continuons de travailler à une solution complète. »

Ce que les utilisateurs de Claude peuvent rencontrer

Pour les utilisateurs, l'incident peut prendre plusieurs formes. Anthropic mentionne des requêtes qui échouent, des difficultés pour charger ou envoyer une conversation, ainsi que des demandes inattendues de reconnexion. Une nouvelle tentative peut parfois permettre de passer, précise l'entreprise, sans garantir que le problème disparaisse pour autant.

L'incident ne signifie donc pas que Claude, qui vient tout juste de lancer pour ses utilisateurs le modèle Sonnet 5.5, est totalement inaccessible. Mais à l'heure de la capture fournie, l'incident était toujours indiqué comme non résolu, et l'entreprise poursuivait ses investigations.

Après un VPN, la navigateur Opera intègre carrément une eSIM sur Android avec 3Go gratuits



OPERA propose désormais d'acheter et de gérer une eSIM de voyage directement depuis son navigateur Android, sans passer par une autre application. Elle fonctionne dans 47 destinations, et 3 Go sont offerts à l'essai dans onze pays, dont la France.

Sur Android, le navigateur Opera embarque désormais tout ce qu'il faut pour souscrire à une eSIM de voyage. Plus besoin de télécharger une application distincte depuis le Wi-Fi hasardeux de l'aéroport.

Une eSIM qui s'installe avant le départ et ne démarre qu'à l'arrivée

Pour récupérer les 3 Go gratuits, il suffit d'ouvrir Opera pour Android, d'appuyer sur l'icône de profil en bas à droite, de choisir "eSIM" puis "Claim now" et d'indiquer le pays de destination. L'eSIM s'installe une seule fois, de préférence chez soi avec une connexion stable. Elle ne commence à décompter qu'à sa première connexion à un réseau du pays visité, et reste valable un an après l'achat. Pour un voyage en Thaïlande, en Malaisie puis à Singapour, on recharge la même eSIM à chaque étape. La recharge demande une connexion internet, mieux vaut donc la faire avant l'épuisement des données.

Évidemment, la connexion profite à tout le téléphone et n'est pas restreinte au seul navigateur Opera. Cela inclut donc les messageries, les services de cartographie et autres applications. La connexion passe en 5G quand le réseau local le permet. Notons que pour ce service eSIM, Opera a signé avec Holiday.com, une filiale de Kape Technologies détenant, entre autres, divers VPN comme Cyberghost, ExpressVPN, ou Private Internet Access.

Les 3 Go, valables trois jours, s'adressent aux utilisateurs situés aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Allemagne, en France, au Canada, aux Émirats arabes unis, au Brésil, aux Pays-Bas, en Norvège, en Suède et en Pologne. Aucune carte bancaire ni adresse e-mail n'est demandée. Les forfaits payants existent ensuite en 3, 5 ou 10 Go, valables 30 jours après leur activation dans le pays. Opera annonce des tarifs environ 33% moins élevés en moyenne que la concurrence. Mais bien sûr, les prix varient selon la destination et le volume de données.

Boire du café pourrait aider à protéger notre ADN !



LE CAFÉ ne nous permet pas seulement de nous réveiller en forme grâce à la caféine qu'il contient, cette boisson au goût délicieux a beaucoup de bienfaits sur notre santé tels que la protection contre le diabète de type 2, les problèmes du cœur et la maladie de Parkinson, la réduction du risque du cancer de la peau… Plus encore, un groupe de scientifiques ont découvert que boire du café régulièrement peut protéger notre ADN, en effet, les chercheurs ont trouvé que la consommation du café, qui est riche en composés bioactifs, était associée à une réduction d'un type de dégâts qui touche les cellules, appelé dommage oxydatif, qui peut nuire à l'ADN.

Un parachutiste a filmé sa propre mort, il a oublié son parachute avant de sauter de l'avion !



EN 1988, Ivan McGuire, un parachutiste expérimenté, se préparait pour un saut en chute libre afin de filmer un amateur et son instructeur, mais malheureusement, il a sauté de l'avion sans parachute. Selon les autorités, La vidéo n'a donné aucune indication à savoir si l'homme a glissé ou a volontairement sauté de l'avion. La vidéo montre son équipier et l'élève avec lui pendant un certain temps. Puis, ils disparaissent brusquement de l'image puisqu'ils ont ouvert leurs parachutes tandis que l'homme a continué à aller vers le bas à une vitesse de 250 kilomètres par heure…

La sonde spatiale New Horizons a réussi à survoler Pluton !

L'HOMME a réussi à explorer pour la première fois Pluton, une planète naine méconnue de notre système solaire qui se trouve à 5.7 milliards de kilomètres de notre planète.
Après un voyage périlleux de 9 ans, la sonde spatiale New Horizons a survolé aujourd'hui Pluton à une altitude de seulement 12.550 km, ce qui permet de récolter beaucoup d'informations dans le but de percer les mystères de cette planète.
Lancée en 2006 par la NASA, c'est la première sonde à effectuer un tel exploit. Il faudra à cette dernière 16 mois pour transmettre vers la Terre la totalité des images et des relevés pris lors du survol. En attendant voilà ci-dessus pour la première fois une photo prise le 13 juillet par la sonde à 766.000 kilomètres de Pluton.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

Pour faire la pub de sa chaîne YouTube, un enfant de 9 ans dépense 100 000 € avec la carte professionnelle de son père



Un petit garçon de 9 ans aurait dépensé plus de 100 000 € avec la carte bancaire professionnelle de son père pour promouvoir ses vidéos Minecraft sur YouTube. Les dépenses n'auraient été découvertes qu'au bout de trois semaines par l'entreprise.

Un père de famille a raconté avoir découvert que son fils de 9 ans avait utilisé la carte bancaire de son entreprise pour financer des campagnes publicitaires sur YouTube. En trois semaines, le montant des dépenses aurait atteint 118 000 dollars (103 000 €), rapporte Dexerto.

Le papa averti… par son entreprise

Un peu de contexte. L'enfant tient une chaîne YouTube consacrée notamment à des parties de Minecraft. À l'origine, son père l'avait aidé à lancer une première campagne publicitaire de 20 dollars (17 €), alors que le garçon se plaignait de ne pas obtenir suffisamment de vues et d'abonnés. Le père lui avait alors montré comment fixer un budget, sélectionner une audience et lancer une campagne. Après cette première campagne, l'enfant aurait continué à utiliser seul les outils publicitaires de YouTube, en profitant de la carte bancaire professionnelle déjà enregistrée sur l'ordinateur. « Sa logique était simple je suppose : plus d'argent, plus de vues », indique le père de famille.
La situation aurait été découverte lorsque le père a été convoqué à une réunion avec son supérieur, des représentants de l'entreprise et le service financier.
Les salariés lui auraient présenté le détail des dépenses effectuées avec la carte professionnelle qui lui était attribuée. Au total, 118 000 dollars auraient ainsi été dépensés en trois semaines pour promouvoir des vidéos de la chaîne. Trois des vidéos concernées auraient atteint environ 200 000 vues.
Le père affirme ne pas encore savoir si son employeur lui demandera de rembourser la somme ou s'il conservera son emploi.
Il assure également que son fils n'avait pas conscience de l'importance des montants engagés.
La famille prévoit désormais de supprimer les moyens de paiement enregistrés, d'instaurer des limites de dépenses et de renforcer les contrôles parentaux. La chaîne pourrait également être mise en pause le temps durant un temps.

Une boulangerie de New York ne propose qu'un seul pain… à 60 dollars

Une boulangerie vient d'ouvrir ses portes en plein coeur du quartier de SoHo, à Manhattan, (New York). Sa particularité? Un seul pain en vente… à 60 dollars, relatent Euronews et le New York Post.

La boulangerie "Rye" (seigle), inaugurée le 10 septembre dernier au 265, rue Lafayette, dans le sud de Manhattan, propose un seul produit: un pain de seigle d'environ 1,5 kg, au levain naturel et sans levure, vendu au prix déroutant de 60 dollars, soit un peu plus de 52 euros. Une initiative de la famille Auer, originaire de Graz, qui possède plus de 40 boulangeries en Autriche. Le pays, par son relief montagneux et son climat rigoureux, cultive en effet un savoir-faire d'exception en la matière, à l'image des Auer depuis quatre générations. Un talent suffisant pour justifier ce prix? En Allemagne, par exemple, il ne dépasse pourtant pas les 5 euros le kilo généralement, souligne Euronews. Et Même à Manhattan, il est (heureusement) encore possible de trouver un pain artisanal beaucoup plus abordable.
Comment expliquer ce tarif, dès lors?
"Les gens devraient se renseigner sur le prix d'un appartement ici"

MARTIN AUER

Le patron, Martin Auer, imperturbable face aux critiques, le justifie aisément: non seulement New York est l'une des villes les plus chères au monde mais cette rue est également l'une des plus chères de New York:
"Les gens devraient se renseigner sur le prix d'un appartement ici", rétorque-t-il. Outre l'aspect immobilier, élément non négligeable au vu des 280 m² de la boutique, tous les ingrédients nécessaires à la préparation du pain de seigle au levain doivent être importés d'Autriche, ajoute-t-il. Enfin, le processus artisanal nécessite du temps et du personnel qualifié. Autant de facteurs qui viennent alourdir la note. Selon Steve Cuozzo, de la rubrique gastronomique du New York Post, ce pain "vaut largement" son prix. Une question de point de vue, évidemment, à relativiser en fonction de son pouvoir d'achat et de son lieu de résidence. Pour les habitants du quartier, ça ira.



La boutique, en tout cas, ne désemplit pas.
Bon à savoir pour les moins fortunés de passage, il est possible de commander un demi-pain (30 dollars, 26 euros) ou un quart (15 dollars, 13 euros), précise le critique culinaire. Autre option, une seule tranche garnie proposée au prix de 6 dollars (5 euros), tartinée de beurre de cacahuète et confiture, de fromage autrichien, ciboulette et paprika ou d'une dizaine d'autres choix. La solution de repli pour goûter au précieux…

Inquiétante, l'activité sismique s'intensifie en Alaska et pourrait provoquer une importante éruption volcanique



Depuis près de dix mois, de courts tremblements de terre s'enchaînent sous le mont Spurr, en Alaska. Une activité qui inquiète les spécialistes tant elle pourrait être un signe avant-coureur d'éruption volcanique.

La dernière fois que le mont Spurr s'est réveillé, en 1992, le nuage de fumée et de cendres qu'il a dégagé a paralysé Anchorage pendant plusieurs jours. Un homme est mort d'une crise cardiaque en tentant de repousser les cendres devant chez lui. En 1953, une éruption semblable avait fait de gros dégâts dans les rues de la ville la plus peuplée d'Alaska. Plusieurs centimètres de cendres s'étaient déposés partout dans la ville – des images à découvrir dans la vidéo ci-dessous.

Ces derniers mois, l'activité sismique sous ce volcan fait craindre aux scientifiques un scénario similaire, explique ABC News. Le dernier rapport de l'Institut d'études géologiques des États-Unis (USGS) indique que "de nombreux petits séismes volcaniques ont été détectés" sous le mont Spurr. Ces tremblements de terre ont lieu sur le flanc nord du volcan. Si, pour le moment, aucune autre activité suspecte ne semble avoir lieu, les spécialistes le surveillent de très près. D'autant que le mont Spurr, qui culmine à 3 370 mètres de haut, n'est qu'à 130 kilomètres d'Anchorage. Selon Matthew Haney, le scientifique chargé de surveiller les volcans d'Alaska, les probabilités d'éruption sont désormais de 50%.

Pour l'instant, le mont Spurr est sous étroite surveillance, sans danger imminent

Les séismes ne sont pas les seuls points inquiétants. "La surface du volcan gonfle et les GPS mesurent un mouvement d'écartement de plus de 6 centimètres. La glace et la neige ont commencé à fondre au sommet du mont Spurr, ce qui indique clairement qu'il se passe quelque chose", explique Matthew Haney. Des signes observés de très près par les spécialistes depuis près de dix mois et les premiers signes d'activité sismique. Mais l'alerte volcanique n'est pas encore donnée. Les volcanologues ne sauteraient le pas que si les courts tremblements de terre se transformaient en secousses intenses et longues de plusieurs minutes. Pour cela, ils s'appuient sur les onze stations de mesure sismiques qui entourent le mont Spurr.

Les scientifiques sont à l'affût de tout changement sur le mont Spurr

Dans son dernier rapport, le USGS indique que "des changements dans l'activité sismique, une déformation du sol et des lacs au sommet du mont, ainsi que l'apparition de fumerolles [un panache de vapeur sortant de terre, ndlr] se feraient visibles si le magma était en train de monter vers la surface". D'où la nécessité de surveiller le volcan de près pour ne rater aucun signe.

L'activité sismique autour du volcan pourrait être bénigne et n'entraîner aucune autre complication. En 2004 et en 2012, rappelle Sciencealert, des tremblements de terre similaires avaient eu lieu pendant plusieurs mois sans jamais aboutir à une éruption.

Le mont Rainier (États-Unis)

Le mont Rainier fait partie des turbulents volcans de la chaîne des Cascades, sur la côte ouest américaine. Et il est particulièrement surveillé. Pour cause, le volume de ses glaciers est important : si une éruption majeure avait lieu, glace et neige des sommets se mélangeraient aux roches volcaniques, formant une gigantesque coulée de boue (lahar). Un écoulement rapide qui pourrait ensevelir plusieurs villes, dont la voisine Tacoma ou certains quartiers de Seattle. Plus de deux millions de personnes pourraient être concernées.

Le Novarupta (États-Unis)

En 1912, le parc national de Katmai (Alaska) est le théâtre de la plus importante éruption du XXe siècle à travers le monde. Près de trente kilomètres cube de cendres et de débris sont expulsés dans l'air, façonnant la vallée des Dix Mille Fumées… et laissant derrière elle le volcan Novarupta — "nouvelle éruption", en latin. À l'époque, la région était peu exploitée. Si un événement de la sorte venait toutefois à se reproduire, désormais, de nombreuses industries (secteur aérien, pêche, tourisme) ainsi que la faune en souffriraient.

Le Pinatubo (Philippines)

Après le mont Novarupta, le Pinatubo est responsable de la deuxième plus grande éruption du XXe siècle. En 1991, le stratovolcan de l'ouest de l'île philippine de Luçon produit d'impressionnantes coulées pyroclastiques, alors qu'il n'avait pas d'antécédents connus d'éruptions explosives. Au moins 722 personnes en sont alors victimes, et une caldeira remplie aujourd'hui la partie supérieure du cône du volcan. Aujourd'hui, il est estimé que 21 millions d'individus vivraient à moins de 100 kilomètres du danger potentiel.

Le mont Saint Helens (États-Unis)

L'éruption du mont St. Helens, le 18 mai 1980 dans la chaîne des Cascades, a été la plus meurtrière et la plus destructrice dans le pays. Après un long repos et deux mois d'activité responsable de la survenue de 10.000 séismes plus ou moins intenses, une énorme coulée pyroclastique a décimé la faune et la flore de ses flancs dans un rayon de 10 kilomètres, parfois jusqu'à 30 kilomètres de distance. Cinquante-sept personnes en sont décédées. S'il est désormais considéré comme dormant, son activité est toutefois étroitement surveillée,

L'Agung ou mont Agung (Indonésie)

Si elles sont rares, les éruptions explosives de l'Agung au centre de l'Indonésie sont assez puissantes. En 1963, une forte activité volcanique a duré plus de onze mois, produisant des chutes de cendres et des coulées pyroclastiques, responsables d'énormes dégâts matériels et humains. Celle de 2017 a provoqué l'évacuation de 75.000 personnes dans un périmètre de onze kilomètres — les bas des pentes de l'Agung sont densément peuplés en raison de la fertilité des sols volcaniques. Le panache de cendres a été observé tout au long de 2018.

Le mont Fuji (Japon)

Le dernier éclatement du célèbre mont Fuji a eu lieu en 1707, et a envoyé des débris jusqu'à Tokyo. Mais depuis, le séisme de 2011 de la côte Pacifique du Tōhoku responsable d'un tremblement de terre de magnitude 9,1, aurait été à l'origine d'une montée de pression du point culminant du Fujisan. Les experts alertent donc sur une potentielle nouvelle éruption du volcan. S'il est pour le moment classé comme actif avec un risque éruptif faible, un tel événement pourrait concerner plus de 25 millions de personnes dans les environs.

Le Merapi (Indonésie)

Avec une éruption en moyenne tous les cinq à dix ans, le volcan Merapi de l'île de Java est considéré comme l'un des plus actifs… et des plus dangereux d'Indonésie. Cette "montagne de feu" s'élève par ailleurs au-dessus de l'un des régions les plus densément peuplées du monde, avec 1.400 habitants/km2 sur ses pentes ouest et sud. En 2010 et durant trois mois de terreur, ses nombreuses nuées ardentes auraient entraîné la fuite de plus de 400.000 personnes, en tuant 367. Sa dernière éruption, de type phréatique, date de 2018.

Le Kīlauea (Hawaï)

Le Kīlauea est connu pour sa masse volcanique la plus active au monde. Volcan dit "bouclier", il produit des éruptions effusives à l'origine de coulées de lave fluide, débordant occasionnellement le long de la caldeira — et provoquant risques d'incendies ainsi qu'émissions de dioxyde de soufre. Mais il n'est pas impossible qu'il devienne explosif par un phénomène phréatomagmatique : le magma descend sous la nappe phréatique et entre en contact avec de l'eau, et les roches se retrouvent propulsées à l'extérieur par la vapeur.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N°10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



L'hypothyroïdie est plus fréquente, l'hyperthyroïdie plus grave.

Ces signes confirment un dysfonctionnement de la thyroïde

La glande thyroïdienne se trouve dans la partie inférieure et antérieure du cou. Elle puise l'énergie dans les aliments et est donc essentielle pour le bon fonctionnement du métabolisme. Si la thyroïde est déréglée, l'organisme consomme l'énergie plus lentement en cas d'hypothyroïdie ou plus rapidement en cas d'hyperthyroïdie. "Si l'hypothyroïdie est plus fréquente, l'hyperthyroïdie présente des signes plus dangereux" explique le Dr Emmanuelle Lecornet-Sokol, endocrinologue

Le signe le plus fréquent en cas d'hyperthyroïdie (la plus dangereuse)

Des palpitations. "Les personnes ressentent des palpitations, une sensation de tachycardie, le cœur qui bat fort ou vite dans la poitrine, la sensation d'être oppressées. Elles cherchent souvent leur souffle et entendent les pulsations de leur cœur" détaille l'endocrinologue. Les hormones thyroïdiennes régulent le rythme cardiaque, en trop grande quantité elles entraînent ainsi une tachycardie. Les hormones thyroïdiennes participent au maintien du poids. En trop grande quantité, elles activent le métabolisme de sorte que celui-ci consomme davantage d'énergie. Cela peut donc entraîner une perte de poids parfois importante et inexpliquée. "L'un des signes les plus fréquents est aussi un gonflement du cou" ajoute notre interlocuteur. Parmi les autres symptômes d'alerte :

►Des tremblements : l'hyperthyroïdie provoque de petits tremblements fins au niveau des extrémités. À cause de l'augmentation des hormones, la stimulation nerveuse devient excessive.

►Des troubles du transit : "Les hormones ont une action sur la motricité du tube digestif. Le trop-plein d'hormones thyroïdiennes entraîne une accélération du transit et le patient peut ainsi souffrir de diarrhée."

►Des troubles du sommeil : la thyroïde a une action sur le cerveau et favorise l'éveil. Ainsi, les personnes ayant une hyperthyroïdie rencontrent des difficultés à s'endormir ou se réveillent dans la nuit. Elles sont même parfois en hyper vigilance.

►Une faiblesse musculaire : avec la perte de poids et de graisse s'accompagne une diminution de la masse musculaire causée par la consommation plus importante d'énergie.

►Des suées : "Les hormones jouent un rôle de régulation de la température donc plus le taux d'hormones est haut, plus la température augmente. Comme le corps essaie de rester à 37 degrés, les suées sont plus nombreuses pour faire tomber la température."

►Une irritabilité : les hormones jouent un rôle non négligeable sur les émotions, "En cas d'hyperthyroïdie il devient donc difficile de s'inhiber." La personne est plus fatiguée, s'énerve plus facilement. Le dérèglement de la thyroïde peut également faire augmenter l'anxiété et le stress.

Le signe le plus fréquent de l'hypothyroïdie

C'est la fatigue. "Les personnes souffrant d'un manque d'hormones thyroïdiennes manquent également d'énergie. Elles ont ainsi un besoin important de sommeil, ont moins de capacité à rester éveillées, le temps de sommeil est allongé et les réveils sont plus difficiles." La survenue d'une constipation peut également être le signe d'un ralentissement de la thyroïde car les hormones thyroïdiennes participent à l'activation du transit. Ainsi, en cas de baisse du taux d'hormones, le transit est ralenti. Une personne qui souffre d'hypothyroidie sans le savoir présente aussi les signes suivants :

► Une prise de poids liée à la baisse de la consommation d'énergie mais aussi à une rétention d'eau favorisée par le peu d'hormones. "Les personnes souffrant d'une hypothyroïdie ont tendance à gonfler et à avoir des œdèmes au niveau du visage et des extrémités."

► Une peau sèche : "Comme la température du corps a tendance à baisser, cela réduit la production de suées et du film lipidique sur la peau. La peau est ainsi plus sèche."

► Une perte de cheveux : les hormones jouent un rôle essentiel dans le renouvellement cellulaire. Le manque d'hormones thyroïdiennes engendre donc une perte de cheveux et des ongles plus cassants.

►Une frilosité : à l'inverse de l'hyperthyroïdie, l'hypothyroïdie engendre une frilosité. Le phénomène doit être nouveau pour que cela Enfin, des troubles de l'humeur : "Une personne atteinte d'hypothyroïdie peut être un peu déprimée, avoir moins d'élan, se sentir diminuée. Elle peut également ressentir une baisse de libido. Chez les femmes, cela peut avoir des conséquences sur l'allongement des cycles." Si vous présentez les symptômes listés ci-dessus, consulter le médecin traitant.

Tension artérielle : voici la meilleure huile essentielle pour la faire baisser



L'HYPERTENSION artérielle multiplie par trois le risque d'infarctus du myocarde et par sept celui d'accident vasculaire cérébral.

La tension mesure la pression du sang sur les parois des artères. "Une tension normale se trouve entre 12/7 et 13/8" rappelle le Pr Claire Mounier-Vehier, cardiologue, Chef du service Médecine vasculaire et hypertension au CHRU de Lille, et Présidente de l'Association "Agir pour le Cœur des Femmes". "On parle d'hypertension artérielle (HTA) lorsque ces chiffres dépassent 14/9 chez le médecin et 13,5/8,5 en automesure à domicile." Sans prise de charge, cette maladie multiplie par trois le risque d'infarctus du myocarde et par sept celui d'accident vasculaire cérébral (AVC). Au niveau des yeux, elle peut provoquer des lésions de la rétine qui peuvent, à terme, conduire à la cécité et au niveau des reins, elle perturbe leur mécanisme de filtration, ce qui peut entrainer une insuffisance rénale. Outre la révision de son hygiène de vie et la mise en place de traitements médicaux adaptés, l'aromathérapie peut être utile.

Relaxante et antihypertensive

En réduisant le stress, l'huile essentielle d'ylang-ylang complète (Cananga odorata) peut aider à réduire la pression artérielle "notamment en cas d'hypertension modérée" souligne Sylvie Hampikian, pharmacologue experte en aromathérapie. Riche en esters monoterpéniques aux propriétés antispasmodiques, elle est traditionnellement utilisée pour calmer les douleurs spasmodiques liées au stress, comme les maux de ventre.

"Elle doit ses bienfaits (sur la tension, ndlr) aux sesquiterpènes qu'elle renferme, des actifs aux propriétés relaxantes et antihypertensives. Ainsi, elle dénoue le diaphragme, libère le plexus cardio-respiratoire, régule et apaise le rythme cardiaque"

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
LE MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE ET L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE HUSSEIN DEY

SIEGE SOCIAL	SITE WEB	NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF)
OUCHE, Bâtiment « D » Hussein Dey	www.opgi.dz	099916000876756

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément à la loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445, correspondant au 5 août 2023, fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux dispositions des articles 49 et 118 de la décision n°1126/2016 du 07/11/2016, fixant les conditions particulières de passation des marchés financés sur fond propre, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Hussein Dey – Alger, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n°25/2026 paru dans les quotidiens nationaux «**Le Jeune indépendant**» et «الفجر» en date du **20/08/2026,** dans la presse électronique « سبق برس » et « الجزائر الان » en date du 20/08/2026 et dans le BOMOP N°2034 du 30 Aout au 05 Septembre 2026,relatif à la réalisation des 290 Logements Promotionnels Aidés(LPA) en Toûs Corps d'Etat (TCE) sis au lieu dit Ben Boulaid, commune de Bach Djerrah, wilaya d'Alger, qu'après évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

Nom d'attributaire	La note de l'offre technique	Montant de l'offre financière	Délai proposé	Critères de choix
GROUPEMENT EURL HYDRO BAT SERVICES ET SARL EL WAHA LIL EL ACHGHAL WAL KHADAMATE N° d'identification fiscale **001230012462651**	**53.50> 50 points**	**1 097 110 038.06 DA/TTC**	**Seize (16) mois**	**L'unique offre**

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats de leurs offres sont appelés à se rapprocher du service contractant, OPGI Hussein Dey, Département de Développement de la Promotion Immobilières Foncières et de la Réhabilitation, cité Amirouche, Bâtiments « D », Hussein Dey - Alger, dans un délai de trois (3) jours à compter de la date du premier jour de la publication du présent avis dans le BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux ou dans la presse électronique.

La commission des marchés interne de l'office, est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux ou dans la presse électronique.
Si la date de dépôt de recours coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant **du 01/10/2026 / ANEP 2616032527**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN
DAÏRA DE BENSEKRANE
COMMUNE DE SIDI-ABDELLI

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

N° d'immatriculation fiscale : 094913349152321

Conformément aux dispositions des l'articles 65 et 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service publics et l'article 46 de la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, le Président de l'assemblée populaire communale de Sidi-Abdelli informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales n°: 21 /2026 du 16/09/2026 les Résultats d'évaluation des offres comme suit :

N°	Désignation du projet	Soumissionnaire	Montant T.T.C	Délai	Obs
01	LOT N° 02 : Réalisation d'Une (01) classe à l'école Chikhaoui Djilali a Taslit et Une (01) classe à l'école Omar Elkhayam a Tiloua	MESSAOUDI Housseyne- Ouled Mimoun- Tlemcen NIF :183133400087153013OO	9 956 169,51	03 Mois	Offre unique conforme au cahier des charges

N.B: Les soumissionnaires qui sont intéressés sont invités de se rapprocher des services de l'APC au plus tard trois jours à compter du 1er jour de la publication à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission communale des marchés dans un délai de 10 jours à compter de la 1ere publication du présent avis conformément à l'article 82 du décret présidentiel sus indiqué.

Le Jeune Indépendant **du 01/10/2026 / ANEP 2631014167**







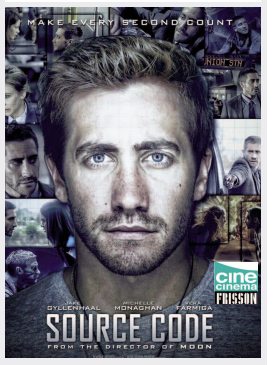








JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Jeu France - 2026 — TF1
Le grand concours

21h00 Politique - France — France 2
Successions

20h50 Téléréalité - 2026 — M6
Recherche appartement ou maison

20h52 Série policière - Irlande 2024 — CANAL+
Ceci n'est pas un crime

21h25 Divertissement — W9
France
Y'a que la vérité qui compte

22h35 Film de science-fiction — CINE + FRISSON
Etats-Unis - 2011
Source Code

21h05 Comédie — 6ter
France - 1972
Le Viager

21h00 Drame - France 2024 — CINE + PREMIER
L'Attachement

21h00 Rugby : — CANAL+ SPORT
Rugby's Greatest Rivalry

19h30 Cinéma France - 2025 — CINE CINEMA
A pied d'oeuvre

20h50 Comédie — CANAL+ family
France - 2024
Jamais sans mon psy

21h25 Film d'action — TMC
France - 2018
Taxi 5

21h00 la chaine ACTION



Film de guerre (Etats-Unis - Espagne - Grande-Bretagne - 2019)

Crime de guerre

En 2009, Andrew Briggman est une jeune recrue envoyée sur le front en Afghanistan. Presque aussitôt, son supérieur, le sergent Wallace, meurt brutalement. Il est remplacé trois semaines plus tard par le sergent Deeks. Briggman et ses condisciples apprennent bientôt que Deeks, qui a souvent été au front, est connu pour avoir commis des exactions pendant ses missions. Très vite, Deeks, habile pour souffler le chauf et le froid, se montre manipulateur puis brutal avec ses hommes et les populations locales.

22h17

Film d'action (Nouvelle-Zélande - 2014)

The Dead Lands : la terre des guerriers

Suite à une fourberie de l'ambitieux et violent Wireda, la tribu maorie du jeune Hongi est massacrée. Laissé pour mort dans la jungle, ce dernier ne souhaite qu'une chose : venger les siens. Pour rattraper ses persécuteurs, Hongi, décide de traverser le territoire des morts, où vivrait un mystérieux guerrier mangeur d'hommes. Il compte lui demander de l'aide.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:47	12:19	15:42	18:14	19:35
CONSTANTINE	04:52	12:24	15:47	18:19	19:39
ALGER	05:07	12:38	16:01	18:33	19:53
OUARGLA	05:01	12:29	15:53	18:25	19:41
CHLEF	05:13	12:45	16:08	18:40	20:00
MOSTAGANEM	05:18	12:49	16:13	18:45	20:05
ORAN	05:22	12:53	16:16	18:48	20:08

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8605 — JEUDI 1er OCTOBRE 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	28°	22°
Oran	27°	21°
Constantine	31°	17°
Ouargla	32°	20°

TENDANT LA MAIN AU FRONT POLISARIO

Washington achève les illusions marocaines

La diplomatie américaine s'active de plus en plus autour du dossier du Sahara occidental. Dans un geste hautement symbolique, le représentant permanent des États-Unis auprès des Nations unies, l'ambassadeur Mike Waltz, s'est entretenu, hier, avec une haute délégation du Front Polisario au siège de l'organisation internationale.


Mike Waltz avec la délégation sahraouie.

A l'issue de cette entrevue, le diplomate américain a livré un message fort sur ses réseaux officiels, insistant sur le fait que les réfugiés sahraouis, parqués dans les camps de Tindouf depuis un demi-siècle, «ont attendu 50 ans» et «méritent de véritables alternatives, et non une décennie supplémentaire d'attente».

M. Waltz a également rappelé que la base d'un règlement pacifique et définitif est d'ores et déjà «sur la table», signifiant que le conflit n'est en aucun cas réglé comme le prétend le makhzen.

La délégation du Front Polisario reçue à New York était composée de figures de premier plan de la cause sahraouie, parmi lesquelles Mohamed Salem Salek, conseiller du président de la République chargé des affaires diplomatiques, Mohamed Yislam Beisat, ministre des Affaires étrangères, ainsi que Sidi Mohamed Omar, représentant permanent du Front auprès de l'ONU et coordinateur attitré avec la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso).

Cette rencontre intervenue au cœur de l'appareil onusien s'inscrit dans un calendrier diplomatique particulièrement agité, marqué par de récentes sorties de hauts responsables de l'administration américaine concernant l'impasse politique régionale. La posture de Waltz fait écho aux récentes déclarations de Massad Boulos, conseiller spécial de la présidence américaine pour les affaires arabes et africaines. S'exprimant dans le cadre d'un entretien médiatique international, M. Boulos a jeté un pavé dans la mare en affirmant qu'il n'existait pas de solution «imminente, concrète et palpable» à court terme, tout en reconnaissant les difficultés inhérentes à toute tentative d'imposer unilatéralement le plan d'autonomie marocain.

Le conseiller américain a également tenu à écarter l'idée selon laquelle l'Algérie constituerait un «obstacle» ou un blocage aux efforts de paix, qualifiant au contraire Alger de «très bon partenaire» des États-Unis et saluant son rôle constructif de pays facilitateur dans la région. Selon M. Boulos, l'Algérie ne saurait être tenue pour responsable d'une solution unilatérale, d'autant plus que la décision finale et l'expression de la volonté politique reviennent en premier lieu aux Sahraouis eux-mêmes à travers leurs instances représentatives.

Ces prises de position combinées de Mike Waltz et de Massad Boulos soulignent un réajustement subtil mais palpable de la lecture américaine. En insistant sur la l'importance d'offrir de véritables options aux populations des camps de réfugiés tout en maintenant le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes, Washington semble vouloir redynamiser un processus de paix enlisé depuis des décennies, loin des seules visions unilatérales et des promesses de victoires diplomatiques instantanées. Le dossier sahraoui confirme ainsi qu'il demeure l'un des nœuds gordiens les plus complexes de la géopolitique nord-africaine, où chaque mot prononcé à l'ONU est scruté avec la plus grande attention.

Slimane Ould Brahim

REUNION ANNUELLE PANAFRICAINE A MIDRAND

Boutbig appelle à ratifier le protocole de Malabo

LE PRÉSIDENT du Parlement panafricain (PAP), Fateh Boutbig, a participé à Midrand, en Afrique du Sud, aux travaux de la 7e réunion annuelle de l'Association des secrétaires généraux des Parlements africains (ASGAP), où il a plaidé pour la ratification du protocole de Malabo, avant de souligner la nécessité de la modernisation des administrations parlementaires et le renforcement de la coopération entre les institutions législatives du continent. Placée sous le thème «Renforcer l'action parlementaire pour la mise en œuvre effective des traités de l'Union africaine et des priorités de l'Agenda 2063», la réunion de l'ASGAP, tenue les 29 et 30 septembre au siège du PAP, a été consacrée à l'évolution des administrations parlementaires face aux nouveaux défis institutionnels et technologiques. Dans son allocution, le président du PAP a appelé les administrations parlementaires africaines à maintenir à l'ordre du jour la ratification, l'intégration dans les législations nationales et la mise en œuvre des traités de l'Union africaine, avec une attention particulière pour le Protocole de Malabo.

Le Protocole de Malabo est un amendement adopté par l'Union africaine (UA) en 2014 visant à étendre la compétence de la Cour africaine de justice et des droits de l'homme pour y inclure le jugement des crimes internationaux ainsi que les crimes transnationaux. Le Protocole de Malabo exige la ratification de 15 Etats membres pour entrer officiellement en vigueur à l'échelle du continent. Par ailleurs, Fateh Boutbig a fait ressortir le rôle des instances parlementaires à l'échelle continentale, indiquant que la coopération entre les Parlements africains repose, en grande partie, sur les liens institutionnels entre leurs secrétariats généraux.

Dans cette perspective, il a proposé que chaque Parlement national désigne «un point focal auprès du Parlement panafricain». Ce dispositif devrait, selon ses propos, faciliter l'échange d'informations, améliorer la coordination des activités du PAP et favoriser une participation plus effective des parlementaires aux travaux de l'institution continentale.

Le programme de la réunion a porté sur de multiples enjeux liés à l'avenir des administrations parlementaires, notamment les questions de transformation numérique et d'adaptation des institutions aux évolutions technologiques. Les participants ont aussi examiné les travaux du comité exécutif de l'ASGAP, au même titre que les amendements proposés aux statuts de l'Association. Les conclusions de la rencontre doivent être regroupées dans un rapport final et dans un communiqué, appelés à servir de base à la coopération future et aux efforts de modernisation des secrétariats des Parlements africains. M. Boutbig a indiqué qu'elles seront portées à l'attention du Bureau du Parlement panafricain et de la direction de l'Union africaine.

En marge de cette réunion, le président du PAP a rendu hommage au secrétaire général du Conseil de la nation, Mohamed Drissi Dada, en reconnaissance de trois décennies consacrées au service de l'institution parlementaire et de sa contribution au développement de la performance administrative et institutionnelle de la Chambre haute du Parlement algérien.

La cérémonie de distinction, organisée au siège du Parlement panafricain en présence de la secrétaire générale de l'institution, la première femme greffière du PAP, Lindiwe Khumalo, a permis de saluer un parcours marqué par une longue expérience dans le Sénat.

En cette circonstance particulière, Fateh Boutbig a mis en valeur l'expérience accumulée par Mohamed Drissi Dada au sein du Conseil de la nation, soulignant l'importance des compétences administratives dans la continuité et la performance des institutions parlementaires.

Pour sa part, Mohamed Drissi Dada a argué que si l'administration du Conseil de la nation s'est améliorée et a gagné en expérience, c'est grâce à un travail d'équipe continu. Le même responsable a soutenu que ce progrès a été rendu possible par le soutien constant du président du Conseil, Azouz Nasri, et par les efforts déployés pour offrir aux équipes de bonnes conditions de travail, en vue de les rendre plus professionnelles et efficaces.

Khalil Aouir

HADJ 2027

Les pèlerins passent au paiement des frais

LES PRÉPARATIFS du hadj 2027 entreront dans une nouvelle phase avec le lancement de l'opération de paiement des frais du pèlerinage. L'Office national du hadj et de la omra (ONPO) a annoncé, hier, que les pèlerins concernés disposeront de près d'un mois, soit jusqu'au 29 octobre, pour s'acquitter du montant fixé et poursuivre les démarches administratives nécessaires. L'ONPO a précisé que les frais du hadj pour la saison 1448 H/2027 s'élèveront à 820 000 DA, soit 82 millions de centimes. L'opération débute aujourd'hui, 1er octobre 2026, et prendra fin le 29 du même mois. Plusieurs moyens de paiement seront proposés afin de faciliter l'accomplissement de cette étape. Les pèlerins pourront notamment effectuer le règlement en ligne via la plate-forme algérienne du hadj, en utilisant une carte bancaire CIB ou la carte Edahabia. Le paiement électronique pourra également être effectué au niveau des agences de la Banque d'Algérie, à travers les terminaux de paiement électronique (TPE), avec une carte CIB ou Edahabia. L'ONPO prévoit aussi le paiement par chèque bancaire ou postal certifié, ainsi que le règlement en espèces aux guichets de la Banque d'Algérie. L'Office a ainsi appelé les personnes concernées à respecter les délais impartis et à finaliser le paiement durant la période prévue. Il les a également invitées à poursuivre les autres formalités administratives liées à l'accomplissement des rites du hadj dans les délais requis. Cette nouvelle étape interviendra après plusieurs démarches engagées en amont de la saison 1448 H/2027. L'ONPO avait notamment invité, en septembre, les pèlerins sélectionnés ne disposant pas encore d'un compte bancaire ou postal ou d'une carte de paiement électronique à prendre les dispositions nécessaires afin de pouvoir effectuer le règlement. L'Office avait, par ailleurs, appelé les pèlerins concernés à ouvrir leur compte sur la plate-forme nationale des services numériques gouvernementaux Dzair Digital Services (DZDS), une démarche préalable pour accéder aux services numériques liés au hadj et à la plate-forme algérienne du pèlerinage.

Pour la saison 1448 H/2027, les inscriptions au tirage au sort du hadj avaient été ouvertes par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports du 8 juillet au 2 août dernier.

Le dispositif concernait les citoyens algériens âgés d'au moins 19 ans, avec notamment la condition de ne pas avoir accompli le hadj au cours des sept dernières années, décomptées à partir de 2020. Les pèlerins sélectionnés avaient ensuite été appelés à suivre les différentes étapes prévues pour préparer leur voyage.

L'ONPO avait notamment annoncé le lancement des examens médicaux à partir du 15 septembre 2026, parallèlement aux démarches administratives et numériques préparatoires.

Sihem B.